BLAGNAC, QUESTIONS D'HISTOIRE

avec

MARCEL DORET

LE PREMIER MEETING AÉRIEN À BLAGNAC

ET AUSSI...

LE PHOTOGRAPHE GEORGES ANCELY

L'AFFAIRE GUIMBAUD

LE PONT DU TOUCH

AMÉLIE MATISSE

Revue Semestrielle d'Histoire Locale - n°42 (Novembre 2011)

Sommaire

Le Pont du Touch	1
À propos de la Gabelle de Blagnac	3
L'affaire Guimbaud	8
Le photographe Georges Ancely	5
Amélie Parayre-Matisse, enfant de Beauzelle	19
Le premier meeting aérien à Blagnac	29
Le Bréguet Atlantic	39
Fouilles archéologiques au Cinéma Rex	44

Responsable de publication : Alain Lauret

Comité de rédaction :
Lucien Alemanni - Suzanne Béret - Christiane Combelles -
Anne-Marie Ducos de Lahitte - Josiane Estélé -
Monique Lanaspèze - Alain Lauret - Jean-Louis Rocolle -
Jacques Sicart - Jeannette Weidknnet
Maquette : Philippe Garcia

N° ISSN 1169-4408

Revue éditée par l'association
Blagnac Histoire et Mémoire
Siège social : 97, Vieux Chemin de Grenade
31700 BLAGNAC

blagnachistoire.e-monsite.com

Numéro spécial
Les Blagnacais pendant la Grande Guerre

Numéro spécial
Les Blagnacais pendant la Seconde Guerre mondiale

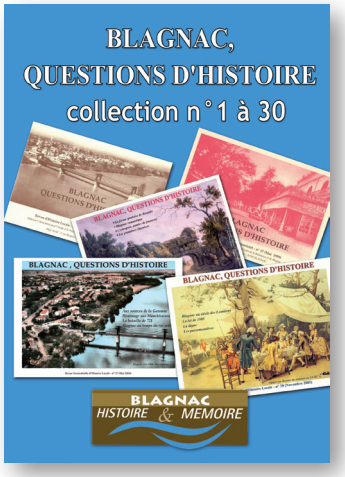

Les revues sur CD au format PDF
Collection n°1 à 30

Demandez-les au 06 78 41 32 37

Le Pont du Touch

Dans notre dernier numéro, nous avons évoqué le rond-point Jean Maga, plaque tournante de l'entrée sud de Blagnac, rond-point également appelé "d'Ancely" ou "du Touch".

Le Touch, petite rivière qui nous vient des forêts de Fabas et Lilhac, passage obligé du plateau des Ardennes (Lardenne) et des arènes romaines vers la Gascogne et la Lomagne, a été de tous temps traversé par des voyageurs.

Sur les origines de passage du pont du Touch, nous avons bien peu d'informations. Il est indéniable que cette simple voie depuis l'antiquité devait être passée à gué ou sur un pont rudimentaire. Les grands voyageurs venant des Pyrénées, passant par le Comminges et le Muretain, suivaient la rive gauche de la Garonne pour continuer vers le nord de Toulouse, la Gascogne et au-delà, traversaient obligatoirement le Touch ; comme inversement pour ceux qui, du nord, se rendaient vers le sud.
Ce passage obligé devait se faire près du niveau du cours d'eau, mais peu de renseignements existent, à notre connaissance, sur ce sujet. Le gué pour « *passer l'eau* » était vraisemblablement en amont de notre pont, comme l'attestent de nombreux vestiges trouvés dans le lit de la rivière.
Il est certain qu'un pont sur le Touch (en copropriété avec notre voisine, la ville de Toulouse) avait été jeté sur son lit bien avant celui de Dame Garonne qui, de 1339 à 1844, se contenta d'un bac.
Pour notre entrée sud, la fourche [1] dirigeait les voyageurs vers Lectoure par Saint-Paul ou vers Beaumont par Grenade comme le signalait notre « borne » [2] . À noter l'existence d'une borne similaire à Toulouse [3].

D'après l'ouvrage de Jean Coppolani « Les Ponts de Toulouse » [4], quelques renseignements nous éclairent. Le cadastre de 1478 mentionne un pont sur la rivière Touch appelé « *pont de Saint-Michel du Touch* », (à ne pas confondre avec son homologue de Saint-Martin du Touch). Le plus ancien document, daté du 14 septembre 1613, signale que le charpentier Guillaume Marchal reçoit mission de réparer le pont à bonnes tuiles (briques) sur une longueur de dix cannes (17,95 m) et une largeur de quatre pans (0,89 m). D'autres réparations seront effectuées en 1622, 1661 et 1665. En 1684, le devis n'est pas plus explicite mais il s'accompagne d'un croquis donnant la longueur totale du pont : trente huit cannes (68,25 m), ainsi que sa silhouette : quatre arches en arc brisé de dimensions inégales

▶ **CPA 285 Cely - coll. J.L. Rocolle**

en briques, dont seule l'arche principale paraît sur la rivière, les autres implantées sur berges récupérant ainsi la déclivité du terrain. Aucune mention ne figure pour désigner cette déclivité.

Ces différents ponts se situaient à un niveau bien inférieur à celui que nous utilisons de nos jours. Pour exemple le pont à arches de 1684, avec une longueur de près de 70 mètres, évite pente et abrupt

mais aussi submersion lors d'inondations de la Garonne (ne pas oublier les diverses crues où les eaux du fleuve remontaient sur une certaine distance, empêchant celles du Touch de s'écouler librement).

C'est au fil des siècles que le niveau actuel de voirie a été atteint. Cela est facile à constater en observant le mur de clôture de l'ancienne propriété où sont implantés les immeubles de la cité Ancely.
Comme le pont de Saint-Martin-du-Touch et pour les mêmes raisons, le pont de Saint-Michel-du-Touch (le nôtre), fut démoli et reconstruit de 1776 à 1781 par Joseph-Marie de Saget en suivant un plan identique : arche unique en anse de panier, en briques avec bandeau et clés en pierre, décoré des armes du Languedoc. En 1976, il est élargi et renforcé par des poutres en béton. À 16 mètres de hauteur, le décor des clés de voûte disparaît et n'est plus visible que des berges de la rivière.

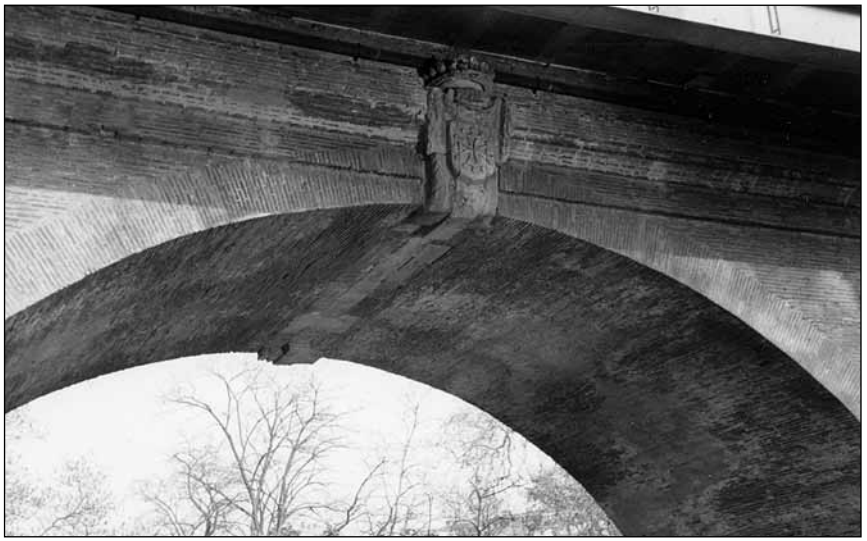

◀ **Le pont du Touch - Avril 1992 - Blason - cliché J.L. Rocolle**

Après avoir supporté allègrement et sans défaillir pendant des décennies, de 1913 à 1945, le petit train d'intérêt départemental qui reliait les cantons de Grenade et de Cadours à Toulouse et le tramway de la ligne 66 Toulouse-Blagnac de 1914 à 1946.

▶ **Le pont du Touch - Avril 1992 - cliché J.L. Rocolle**

Il supporta et supporte encore avec courage et sans défaut le trafic routier de la circulation moderne.
En 2008/2009 de gros travaux (dont nous avons subi les désagréments) furent entrepris à l'occasion de l'arrivée du nouveau tramway, jusqu'à la déviation d'une petite partie du cours du Touch.
Ces travaux lui valurent une architecture moderne de piliers et de poutres en béton armé, occultant à tout jamais la belle arche de 1781, ainsi que les clés de voûte représentant les armes de notre province.
Il revoit aujourd'hui un tramway de près de 50 tonnes.
Gageons qu'avec ses prothèses renforcées notre « pont du Touch », rendra encore de bons et loyaux services en nous permettant de circuler assez commodément malgré l'étroitesse de ses voies.

Jean-Louis Rocolle

(1) Lire « Blagnac, Questions d'Histoire » n° 41
(2) Lire « Blagnac, Questions d'Histoire » n° 32
(3) À Toulouse, une de ses «sœurs», amoureusement conservée par le Musée des Transports, a trouvé place maintenant dans le jardin public de la Place de la Roseraie, à 30 mètres de la station du métro. Là, une petite curiosité est à voir : la République l'a emporté sur l'Empire.
(4) Les Ponts de Toulouse – Jean Coppolani – Privat – 1992.

À propos de la Gabelle de Blagnac

Dans un article récent de la Revue [n°40 ; novembre 2010], nous avons analysé le problème de la gabelle à Blagnac à la veille de la Révolution de 1789, en le situant dans une présentation plus générale de la question. Deux documents découverts aux Archives municipales de la Haute-Garonne vont nous permettre de préciser ces informations. Il s'agit d'ailleurs de deux documents assez différents par leur nature et par leurs intentions.

L'ordonnance des gabelles

Le premier de ces documents rassemble un certain nombre de textes assez disparates s'échelonnant de 1680 à 1727. Ces textes constituent une sorte d'aide-mémoire fournissant des éléments de référence pouvant être utilisés en cas de chicane ou de contestation. Ils sont, entre les mains des responsables de l'Administration royale ou de la justice, des exemples de jurisprudence pouvant être évoqués dans des affaires similaires. Ils peuvent représenter également un moyen de pression à l'égard de la population. L'ensemble détermine – ou rappelle selon les cas – les droits reconnus aux différents agents des Fermes et la « *sauve-garde* » dont ils bénéficient. Ces droits sont essentiellement relatifs au « *port d'armes* », droit de « *porter épées et autres armes* », et à certaines exemptions de charges qui pesaient sur les habitants des villes et des campagnes, en particulier « *le logement des gens de guerre, de guet et de garde* », et « *le tirage (au sort) pour la milice* ». Ces agents échappaient également à certains impôts personnels « *comme la taille ou toutes autres charges publiques* ».

Ces textes rappellent que ces divers agents demeurent placés sous « *la protection et sauve-garde* » royale. Cette « *sauve-garde* » sera assurée, à tous les niveaux, par « *les Juges, Prévôts des Marchands, Maires, Echevins , Capitouls, et principaux habitants des villes et lieux où les bureaux sont et seront établis* ». On peut d'ailleurs remarquer que très souvent l'autorité royale se décharge ainsi de ces tâches sur les autorités locales, en particulier les autorités urbaines. La sévérité de cette législation, renouvelée par une Déclaration du Roi du 27 juin 1716, s'explique essentiellement par la réputation déplorable qui était souvent celle des agents des différentes Fermes. D'où la lourdeur des peines envisagées : « *défense à toutes personnes de leur méfaire ni médire, de les troubler dans leurs fonctions ; de publier contre eux aucuns libelles, à peine de cinq cents livres d'amende* [ce qui représente une somme considérable pour l'époque] *et de punition corporelle.* » Nous pouvons rappeler qu'à cette date la législation ne prévoit pas de peines de prison. Les peines encourues sont donc des amendes, parfois très lourdes, et des peines corporelles, au caractère souvent infamant comme la marque au fer rouge. Pour les crimes et les fautes les plus graves, le tribunal pouvait prononcer des condamnations aux galères ou la peine de mort, qui restait assez fréquente.

La Commission pour la distribution du sel

Mais c'est le deuxième texte – « *Commission pour la distribution du sel à petites mesures* » – qui est le plus intéressant, car il permet de comprendre comment le système fonctionnait dans la réalité, du moins aux yeux de l'Administration.
Une première remarque s'impose. Le texte, du 1er juillet 1787, est très tardif. Mais on voit qu'il se réfère aux grandes Ordonnances royales du 9 août 1726 et du 9 juin 1711, elles-mêmes appuyées sur les textes anciens de mai et juin 1680. Cette remarque est essentielle, car elle montre, qu'en droit, les choses n'avaient pas évolué depuis plus d'un siècle. C'est une des raisons qui justifient les contestations de plus en plus fréquentes et violentes à la veille de la Révolution.

ORDONNANCE DES GABELLES,

Des Mois de Mai & Juin 1680.

LA Revente du Sel à petites meſures ſera faite par les perſonnes que l'Adjudicataire pourra prépoſer, de l'un & de l'autre ſexe, dont il demeurera civilement reſponſable, dans les lieux & en tel nombre qu'il jugera à propos, pour le prix réglé par les Officiers des Gabelles. Titre IX, Article I.

Ordonnance du Mois de Juillet 1681.

Permettons aux Fermiers & Sous-Fermiers de nos droits, aux Commis ayant la direction générale de leurs Fermes, ou Départemens, commis à la Recette Générale & au Controlle, Capitaines & Lieutenans de Brigades à pied & à cheval, Capitaines & Lieutenans de Pataches, enſemble aux Commis aux Exercices & autres ayant ſerment à Juſtice, de porter épées & autres armes, les déclarons exempts de Tutelle, Curatelle, de Collecte, de Logement de gens de Guerre, de Guet & Garde : Défendons à nos Officiers des Elections & Greniers à Sel, habitans des villes & Paroiſſes, Aſſéeurs & Collecteurs, de les comprendre dans les Rolles au cas qu'ils n'aient point été impoſés de leurs perſonnes auparavant le tout, ſinon, à proportion des immeubles qu'ils auront acquis depuis, ou en cas de trafic. Titre commun des Fermes, Article XI.

Les Commis Généraux & Particuliers Employés à la Reccette & Controlle des drois des Fermes compriſes au préſent Bail, des Commis aux Exercices des Aides, les Capitaines, Brigadiers, Patrons, Matelots, Archers, Huiſſiers, & autres Prépoſés à la conſervation de nos droits, demeureront ſous notre protection & ſauve-garde, & des Juges, Prévôts des Marchands, Maires, Echevins, Jurats, Capitouls, Conſuls & principaux Habitans des Villes & Lieux où les Bureaux ſont & ſeront établis, &c. Cet Article eſt conforme à une Déclaration du Roi, du 27 Juin 1716, par laquelle le Roi a mis ſes Fermiers, Sous-Fermiers, leurs Commis & Prépoſés, ſous ſa ſauve-garde, des Juges, Maires, Echevins & Habitans, avec défenſes à toutes perſonnes de leur méfaire ni BAIL. de Carlier, Article 568. Déclaration du 27 Juin 1716.

Archives municipales de Toulouse (1Z385/16)

médire, de les troubler dans leurs fonctions ; de publier contre eux aucuns libelles, à peine de cinq cens livres d'amende, & de puniton corporelle.

Bail de Carlier, du 19 Août 1726.

BAIL. de Carlier, Article 569. Ils pourront porter épées & autres armes, & ſeront exempts de Tutelle & Curatelle, de Collecte, de ſolidité, de logement de Gens de Guerre, de Guet & Garde, de tirer au ſort pour la Milice, & d'y contribuer, & de toutes autres charges publiques, ſans que nos Officiers des Elections & Greniers à Sel, Habitans des Villes & Paroiſſes, Aſſéeurs & collecteurs les puiſſent comprendre dans les Rolles, en cas qu'ils n'aient point été impoſés avant leurs Fermes & Commiſſions, ni augmenter l'Impoſition qui aura été faite de leurs perſonnes auparavant le tout, ſinon à proportion des immeubles qu'ils auront acquis depuis leur Commiſſion, ou en cas de Trafic.

Extrait d'un Arrêt du Conſeil.

Du 29 Octobre 1720. Les Maire & Echevins de la Neuville-au-Pont ont été condamnés à cent livres de dommages & intérêts, pour avoir envoyé loger des Soldats chez un Buraliſte aux Aides, du même lieu de la Neuville-au-Pont.

Autre Extrait d'Arrêt du Conſeil

Du 10 Octobre 1721. Les Collecteurs de la ville de Coſne, pour l'année 1721, ayant compris dans leur Rolle de la Taille le Commis au Controlle des Actes des Notaires de la même Ville, ſous prétexte qu'il avoit du bien dans le Lieu, fut déchargé de ladite impoſition, attendu qu'avant la commiſſion de Controlleur des Actes à Coſne, il n'avoit point été impoſé aux Tailles.

Autre Extait d'Arrêt du Conſeil.

Les Habitans du Lieu de Conquarnau ayant nommé, par Délibération du 30 Novembre 1727, le Receveur des Fermes de ce même Lieu, pour faire le Recouvrement de la Capitation, il en fut déchargé, attendu que quand même il auroit fait commerce, comme ces Habitans l'alléguoient, ce n'étoit pas une raiſon pour le charger de ce Récouvrement, mais ſeulement de l'impoſer à la Taille, à proportion de ſon Trafic.

A TOULOUSE,
De l'Imprimerie de Noble J. A. H. M. B. PIJON, Avocat, ſeul Imprimeur du Roi & de ſes Fermes, Place Royale.

DIRECTION DE TOULOUSE.

COMMISSION
POUR LA DISTRIBUTION DU SEL
A PETITES MESURES,
En exécution de la Déclaration du Roi, du 9 Juin 1711.

NOUS, soussigné, Claude Mical, Directeur Général des Fermes du Roi au Département du Haut-Languedoc, Direction de Toulouse, fondé de procuration de Me. Jean Baptiste Mayer Adjudicataire Général des Fermes Unies, Gabelles, Tabac, & autres du Royaume de France.

Etant nécessaire de commettre de personnes idoines & capables pour la conservation desdites Gabelles & Tabac, avons commis par ces présente le sr Jean Grenier en qualité de Regrattier, pour faire la vente du Sel à petites Mesures, dans le lieu de Blagnac sur le pied fixé par le dernier Réglement, & suivant le dernier Tarif arrêté par MM. les Visiteurs des Gabelles de Toulouse à la charge par lui de se fournir de Sel à la Chambre de Toulouse

Il sera tenu, sous peine de Révocation, d'avoir à la porte de sa Maison ou Boutique, en dehors de la Rue, pour instruire le public de sa demeure, un Tableau, où sera écrit en gros caractere: DE PAR LE ROI, VENTE ET DISTRIBUTION DU SEL A PETITES MESURES, & dans un lieu apparent de sa Boutique, ou Maison, un imprimé du Tarif du prix du Sel, afin que le public en soit instruit, & puisse porter, à qui il appartiendra, ses plaintes en cas de survente de sa part.

Il sera tenu, sous peine de Révocation, lorsqu'il aura avis de quelque Faux-Saunage ou qu'il y aura du Sel prohibé dans le lieu de sa résidence, ou aux environs, de ne rien négliger, en se joignant à un autre Regrattier, s'il y en a dans ledit lieu, pour en faire la saisie; & en cas qu'il soit seul Regrattier, il en donnera avis à Mr. Dupuy Receveur à la Chambre à Sel de Toulouse & à la plus pochaine Brigade des Fermes, ou à Mr. Sorrier Capitaine Général, à la résidence de Blagnac de même que de la demeure & retraite des Faux-Sauniers, pour, par des promptes Visites & Recherches de la part de ces Employés, empêcher le cours d'un pareil désordre.

Arrêtera tous Faux-Sauniers & Faux-Tabatiers, porteurs ou Conducteurs de Faux-Sel ou Faux-Tabac, leurs Voitures, Chevaux & autres Equipages, servant à la conduite de la fraude, en vertu de la présente Commission, pour la capture desquels il se fera accompagner d'un autre Regrattier dudit Lieu, s'il y en a, ou à défaut, du Juge ou d'un Consul du Lieu; & en cas d'absence d'iceux, par un ou deux des principaux Habitans, & ensuite les conduire jusques à la plus prochaine Brigade des Fermes, où il remettra aux Commandans d'icelles les Faux-Sauniers & Faux-Tabatiers, avec la Fraude, Chevaux & autres Equipages sur eux saisis, pour en dresser les Procès-Verbaux, & constituer ès Prisons du Chef-Lieu de la Visitation ou de l'Election, dans le Ressort desquelles Jurisdictions les Fraudeurs auront été capturés, si les Juges, ou Consuls, Syndics & principaux Habitans refusoient main-forte, en dressera son Procès-Verbal, assisté de deux Témoins, qu'il enverra à la Direction de Toulouse, pour faire condamner lesdits Juges, Consuls, Syndics & Habitans, aux amendes & peines portées par les Réglemens. Jouira dans le provenu des Saisies qu'il fera ou aura occasionné par ses avis, des mêmes parts accordées aux Brigadiers présents aux Captures, suivant la Délibération de la Compagnie. Il aura soin d'être toujours bien muni de Sel, sans attendre qu'il lui en manque, ou qu'il ne lui en reste qu'une foible partie, afin de bien servir le public, auquel il ne pourra vendre le Sel à un plus haut prix que celui fixé, & qu'aux mesures énoncées dans le Tarif imprimé, à lui remis avec ces présentes, lesquelles mesures doivent être échantillées sur les matrices déposées au Greffe de la Visitation des Gabelles de Toulouse, sous peine de Révocation, lorsqu'il sera trouvé sans Sel lors de la Visite des Employés, & d'être poursuivi extraordinairement en cas qu'il excéde le prix fixé du Sel & de vente à d'autres mesures que celles ci-dessus, conformément à la Déclaration du 9 Juin 1711, & autres Réglemens postérieurs.

Il souffrira chez lui & dans tous les lieux des Maisons à lui appartenant, la Visite & Vérification & de son Sel & de ses Mesures, toutes fois & quantes que les Employés jugeront à propos d'en faire, sous peine de destitution.

Il lui est expressément défendu de prendre aucuns Sels de privilege, ni d'altérer la qualité de Sel qu'il aura levé à la Chambre d'où il ressort, sous peine de destitution, dommages & interêts & des amendes portées par les Ordonnances, Arrêts & Réglemens.

Il sera tenu de prêter serment devant MM. les Officiers de la Visitation des Gabelles de la quelle releve ladite Chambre à Sel, sur la présente Commission, si fait n'a été sur une plus ancienne, pour pouvoir par lui jouir des privileges accordés à tous les Commis des Fermes, suivant l'Art. XI du Tit. commun de toutes les Fermes; & l'Art. DLXIX du Bail de Carlier, Adjudicataire des Fermes Générales, du 19 Août 1726; tous lesquels Réglemens & autres sont ci-après extraits, afin qu'en cas de contestation il puisse les faire signifier avec ces présentes à qui il appartiendra; l'Original de laquelle Signification nous sera envoyé, pour le faire jouir paisiblement desdis Privileges.

Comme la presente Commission ne lui a point été accordée dans la vue de lui donner des Privileges, mais bien pour augmenter la consommation du Sel dans ledit Lieu, & aux environs, il doit, pour mériter sa conservation, avoir une singuliere attention de chercher tous les moyens qui pourront contribuer à l'augmentation de la vente du Sel du Fermier dans ledit Lieu & aux environs, à peine de Révocation.

Fait & délivré par Nous, Directeur Général des Fermes du Roi, à Toulouse, le premier Jour du mois de Juillet 1787

Mical

◀ ▶
Archives municipales de Toulouse (1Z385/16)

Le texte montre bien comment fonctionnait, à cette date, le système de la Ferme générale qui assurait depuis l'époque de Colbert l'essentiel de la perception des impôts directs. Pour l'ensemble du royaume, *« les Fermes unies »* étaient adjugées au plus offrant à un *« Adjudicataire général »*, à cette époque Jean-Baptiste Migner. Les Fermes étaient subdivisées en « Départements » – notons que ces départements n'avaient rien à voir avec nos départements actuels, qui ne datent que du début de la Révolution – Blagnac dépendait du Département du Haut-Languedoc, dont la direction, confiée à Claude Mical, se trouvait à Toulouse. Le Directeur général des Fermes du Roi avait dans ses attributions les gabelles (c'est-à-dire, nous le savons, le contrôle du trafic du sel) et le tabac. C'est lui qui avait la haute main sur les « Visiteurs des Gabelles » chargés de fixer le Tarif du sel pour la circonscription de Toulouse, en fonction du « pied » (c'est-à-dire du niveau souhaité des prix) établi par un Règlement applicable dans l'ensemble du royaume. Les Visiteurs avaient également, nous y reviendrons, le contrôle de tout ce qui concernait le trafic du sel.

L'importance du texte vient surtout du fait qu'il montre, à partir d'un exemple concret, comment l'administration royale percevait encore à cette époque les problèmes liés au sel. La minutie même du texte est, à cet égard, très significative. Le Directeur de Toulouse désignait, mais le texte ne précise pas dans quelles conditions, des vendeurs du sel, qui portaient le vieux nom de « regrattiers ». [À l'origine, le mot désigne de petits marchands, spécialisés dans la vente de produits courants de médiocre qualité. Il est souvent synonyme d'épicier]. Ces regrattiers dépendaient directement des Visiteurs du sel et du tabac et du Receveur à la Chambre du Roi, auquel ils devaient rendre des comptes sur leurs opérations financières. Le regrattier, ici pour Blagnac un certain Jean Trinier, devait prêter serment devant les officiers de la Visitation des gabelles, qui adressaient le procès-verbal de ce serment au Directeur général à Toulouse. Les responsabilités qui incombaient au regrattier justifiaient ce serment aux yeux de l'Administration. Le regrattier, en effet, avait un double rôle : il assurait la vente du sel dans la circonscription qui lui était réservée, mais il jouait également, tout au moins en théorie, un rôle dans la surveillance et la lutte contre les trafics clandestins du sel et du tabac.

La vente du sel à Blagnac

Comme dans toutes les circonscriptions voisines, le regrattier de Blagnac avait le monopole de la vente du sel dans l'ensemble du territoire qui lui était concédé. Il pouvait également vendre d'autres marchandises, mais cela ne concernait pas l'Administration. Ce monopole lui imposait des obligations très strictes. L'aménagement même de sa boutique était prévu par les textes officiels pour assurer les meilleures conditions de vente. À l'extérieur, un grand panneau devait annoncer à tous son commerce : *« DE PAR LE ROI, VENTE ET DISTRIBUTION DU SEL À PETITES MESURES »*. À l'intérieur, l'imprimé du Tarif en vigueur devait être affiché, en bonne place, pour que tous puissent en prendre facilement connaissance.
Ces mesures draconiennes devaient permettre aux habitants de formuler d'éventuelles plaintes auprès des Visiteurs de la gabelle, en cas de contestation ou de suspicion de fraude de la part du regrattier. À tout moment, les Visiteurs pouvaient contrôler la qualité du sel présenté à la vente et la conformité des mesures utilisées. Celles-ci pouvaient être comparées aux mesures-étalons conservées aux greffes de Toulouse. Le regrattier était tenu de se fournir en sel auprès du grenier à sel le plus proche, de façon à toujours disposer des quantités de sel nécessaires pour faire face aux demandes des habitants. La plus grande vigilance lui était recommandée sur ce point. Il devait se ravitailler sans attendre que ses réserves soient devenues insuffisantes. Les Visiteurs devaient également surveiller la probité du regrattier, en veillant à la qualité et à la provenance du sel mis sur le marché. Il fallait, en effet, éviter que ne soit proposé au public ordinaire *« aucuns sels de privilège »* [sel réservé à certaines catégories privilégiées de la population. Sur ce sel meilleur marché, le regrattier aurait pu faire des profits illicites] ou du sel trafiqué, ce qui *« altérait sa qualité »*. Une fraude assez courante consistait à *« mouiller le sel »*, ce qui le rendait plus lourd. Une autre pratique délictueuse

consistait à mélanger des sels d'origine et de nature différentes. Des peines très sévères étaient prévues, puisqu'elles comportaient, non seulement, la destitution, mais aussi « *des dommages et intérêts et des (très lourdes) amendes* ».

La lutte contre le trafic du sel

La « Commission pour la distribution du sel » attribuait aux regrattiers un rôle important dans la lutte contre le faux-saunage. Dans ce domaine, le texte est très clair. Non seulement, le regrattier était tenu de dénoncer tous les trafics frauduleux dont il pouvait avoir connaissance, mais il devait aussi participer à l'arrestation des contrevenants à la loi et à la saisie des chevaux, des équipages et des voitures utilisées pour ces trafics. Il pouvait procéder à la confiscation des sels de contrebande. En contrepartie, le regrattier recevait une part intéressante des bénéfices de l'opération à laquelle il avait participé par ses avis ou par son intervention personnelle, avec les mêmes droits que les autres participants. Cependant, on peut se demander comment l'application de la loi se déroulait dans la réalité. La position du regrattier, vivant constamment au contact de la population, n'était sans doute pas toujours commode. Certes, le texte prévoyait les modalités de l'obligation du regrattier avec un assez grand luxe de détails, modalités qui devaient lui assurer une relative protection. Celui-ci n'agissait jamais seul. Il devait toujours être secondé par un autre regrattier du voisinage ou, à défaut, par un juge ou un consul de Blagnac. Surtout, il pouvait recourir aux autorités supérieures, en particulier la maréchaussée, qui, en dernier ressort, assurait l'intervention. Mais on mesure mal les risques que les regrattiers pouvaient courir.

Ce texte, qui ne pouvait être ignoré de la population, est un texte législatif, qui définit des règles et les modalités de leur application. Il ne préjuge pas, évidemment, de la réalité quotidienne sur le terrain. On aimerait, par exemple, savoir comment le regrattier était perçu et reçu par la population de Blagnac. Tombait-il sous la haine qui, dans certaines régions, accueillait les « gabelous » ? Cependant, comme nous l'avons souligné, le texte permet de comprendre pourquoi le problème de la gabelle du sel (et du tabac) était aussi profond à la veille de la Révolution. Il suffit de lire le dernier paragraphe pour s'en convaincre : « *Comme la présente Commission ne lui a point été accordée dans la vue de lui donner des Privilèges, mais bien pour augmenter la consommation du Sel dans le dit Lieu, & aux environs, il doit, pour mériter sa conservation* (= conservation de sa charge), *avoir une singulière attention de chercher tous les moyens qui pourront contribuer à l'augmentation de la vente du Sel du Fermier… à peine de révocation.* » Une telle notation – en 1787 – paraît stupéfiante. Elle montre le décalage étonnant entre le passéisme d'une Administration royale sclérosée et les aspirations profondes de la population.
On pourrait presque parler d'aveuglement !

Alain LAURET

De classe en classe

Vu l'importance du contenu de cette revue, la rubrique *De classe en classe* paraîtra dans le prochain numéro.

Grâce à Yvonne Sentenac que nous remercions, nous pouvons compléter les noms sous la photo de classe parue dans la revue n°41.
Au 2e rang, la 5e : Virginie Boïta
Au 3e rang, les prénoms sont Maria Boïta et Ginette Loumagne
Au 4e rang, la 4e : Octavie Cambon dite Zézette avant d'être épouse Vives.

L'affaire Guimbaud

« Une épouvantable scène de meurtre vient de s'accomplir à Blagnac... Deux hommes ont été tués et six autres grièvement blessés » C'est par ces mots que s'ouvre « La Chronique Locale du JOURNAL DE TOULOUSE dans son édition du mercredi 21 septembre 1864.

Les Guimbaud père et fils, des paysans blagnacais ont tué un gendarme et blessé six autres personnes au cours d'un après-midi où, l'alcool aidant, leurs esprits fragiles les ont entraînés dans un engrenage tragique. Le fils Guimbaud n'a pas survécu à l'assaut de la maison dans laquelle ils s'étaient retranchés.

Qui sont ces Guimbaud père et fils ?

J. Bonhomme, contemporain de cet événement, a tenté d'expliquer ce drame en retraçant la vie de la famille Guimbaud. Il définit Bernard Guimbaud, le père, comme un homme de petite taille, sec, nerveux, jovial, à la physionomie vive, intelligente, alerte. Ses traits réguliers et saillants sont d'un assez beau caractère.
Bernard est né à Blagnac le 27 brumaire An X (18 novembre 1801) d'Arnaud Guimbaud, cordonnier, et de Jeanne Rouquié.

Après qu'il ait appris à lire à l'école du village, son père l'initie à la cordonnerie. Déjà se révèle en lui une certaine turbulence, une hyperactivité et un goût prononcé pour les armes. Tout jeune, il joue au soldat, ne parle que de guerre et est toujours en possession d'armes. Il fabrique même un canon à partir d'un vieux pistolet, de bouts de fer blanc et d'une pièce de bois servant d'affût.
Très vite il se munit d'un pistolet puis d'un fusil, son rêve d'enfant. Il poursuit les canards sur le bord de la Garonne et les corbeaux, sans permis, la chasse n'étant pas aussi réglementée qu'aujourd'hui. Il arbore également à la ceinture, un sabre de la garde nationale que son père a conservé depuis 1789.
À son langage et à son air belliqueux, on pourrait croire qu'il a un penchant pour la carrière militaire. Or le jour où le tirage au sort le désigne « *bon pour l'armée* », il fait des pieds et des mains auprès du Général Compans, client de la cordonnerie, et du Général Barbot, pour être réformé, ce qui fut fait.
Il est désormais considéré comme un fanfaron plutôt que comme un brave, ce qui pousse certains, dans son entourage, à le harceler. Il subit ces avanies sans sourciller.
Bernard Guimbaud se marie le 19 juin 1822 avec Vitale Méliorat, qui, le 10 avril 1823, lui donne un fils, Arnaud, plus tard son malheureux complice. Il devient plus casanier sans modifier son humeur belliqueuse. Il passe son temps à fabriquer des armes, à manier le fusil ; il apprend les règles du métier de soldat à son fils âgé d'à peine 7 ans.

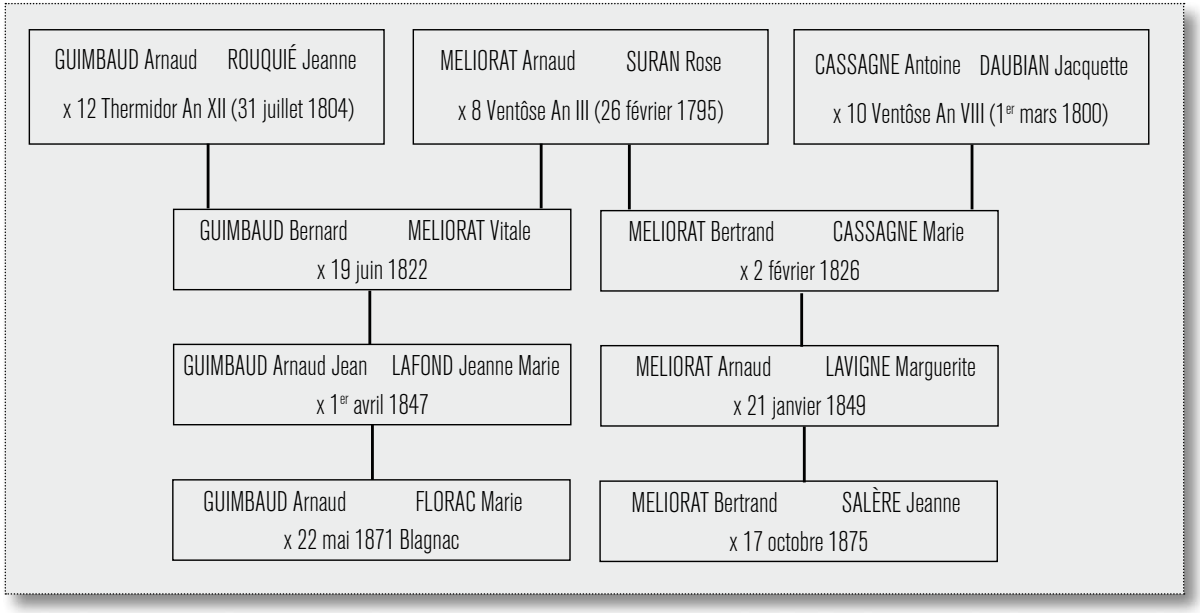

Pendant la Révolution de 1830, il montre un tel enthousiasme et un tel zèle au cours des séances d'instruction de la Garde nationale que ses camarades voltigeurs le nomment sergent-major. Son assiduité fait qu'il est élevé au grade d'officier rapporteur du Conseil de discipline.
À l'époque où l'armée française assiège la ville d'Anvers, il finit par se persuader d'avoir trouvé un moyen de faire sauter les fortifications. Il veut expérimenter sa théorie et pour ce faire il dépave une partie de la rue Saint-Exupère, qu'il habite, y excave un grand trou, où il place un paquet de poudre bien tassée. L'ayant recouvert d'une porte et des pavés précédemment récupérés, il fait courir une mèche jusqu'à sa boutique et y met le feu. L'explosion manque de faire une victime : un voisin qui passe dans la rue à ce moment-là.
À cette époque, il rassemble dans sa maison un véritable arsenal : des fusils, des sabres, des carabines, des pistolets, des poignards venant pour la plupart des marchands de ferraille de la Place des Carmes. Son père souffre de ses folies et tente de le raisonner. Le pauvre homme, faible, impuissant, dominé par sa femme, qui admire toutes les actions de son fils, répète souvent : *« Ah ! Malheureux, tes extravagances te conduiront un jour aux galères ... »*
Mais l'étoile militaire de Guimbaud commence à pâlir. Ses camarades voltigeurs se sont aperçus de sa couardise. Au cours de l'hiver 1831 – 1832, une rumeur se répand : un « *homme en blanc* » a été vu la nuit dans les rues de Blagnac. Cet être mystérieux cache selon les uns un comploteur, selon les autres quelque malfaiteur. Les autorités locales, qui veulent en savoir plus, ordonnent à la garde nationale d'organiser des patrouilles nocturnes et de mettre la main sur cet individu.
Une nuit que Guimbaud dirigeait une patrouille, il apprend que l'homme a été vu entrant dans une cabane du jardin de Rouy. À la tête de sa douzaine d'hommes, il se dirige vers la cabane, investit le jardin et ordonne à ses hommes d'y pénétrer baïonnettes en avant. Ceux-ci refusent, prétextant que c'est à lui, leur chef, de donner l'exemple. Après maintes discussions et menaces, la petite troupe occupe la cabane et ressort disant n'y avoir rien trouvé.
Guimbaud s'élance alors, sabre au clair, prétextant que la fouille a été mal faite. Il entre dans la masure, heurte quelque chose, se sent frappé à la tête, aux bras et dans le dos. Il appelle à l'aide. Les gardes nationaux, s'éclairant d'allumettes, pénètrent à leur tour dans la cabane et trouvent Guimbaud entouré de… citrouilles. C'est un rire général qui se propage partout le lendemain lorsque les habitants de Blagnac apprennent la nouvelle. Dès lors, on n'entendra plus parler de « *l'homme en blanc* ».

Le service de la garde nationale cessant complètement, Guimbaud se voit obligé de suspendre son épée au croc. Dès lors son imagination turbulente le jette dans la controverse religieuse. Muni d'une bible et d'écrits protestants, il ne parle plus que des Pères, des Conciles, des Évangiles, de saint Paul. À ces études s'ajoutent celles des Codes. Toutes ses lectures se mêlent dans son esprit.
Le grand-père Arnaud Guimbaud meurt le 12 mars 1841. Bernard, après l'avoir mis dans le cercueil, lui fixe une cocarde au bonnet et prononce l'oraison funèbre suivante : «*Adieu vieux ! Si les morts reviennent, comme on dit, et que tu te présentes sans cette cocarde, je ne te reconnaîtrai pas.* »
À quelques temps de là, persuadé que l'esprit de son père hante la maison, il organise un bataillon. Il remet un fusil à baïonnette à son fils (Arnaud Jean), un sabre à sa femme (Vitale Meilhorat), un pistolet à sa belle-fille (Marie Clerc), et à sa vieille mère (Jeanne Rouquié) une chandelle et des allumettes, à charge pour elle d'éclairer la chambre à son commandement. Il monte l'escalier du galetas armé de deux pistolets et d'un poignard et attend. Au premier bruit, il crie aux armes, descend à la poursuite de l'esprit, entre dans la chambre où la mère allume la lumière et où le reste de la famille arrive. Tous fouillent la pièce et finissent par trouver sur une nappe, en train de manger un morceau de pain, un gros rat noir.
Nous sommes en 1846. Le 6 février, Arnaud Jean, son fils, contracte mariage avec Marie Clerc, native d'Aussonne. Ce garçon, élevé exclusivement par son père en dehors de toute influence étrangère, n'ayant jamais eu d'autre ami ou camarade, a fini par imiter ses extravagances.

Tout jeune il apprend la flûte et le violon et joue lors des fêtes du village. Le curé veut profiter de cette occasion pour lui faire promettre de ne plus jouer dans des bals publics sous peine de ne pas le marier. Le père, arguant du fait qu'il s'agissait du métier de son fils, s'y oppose. Il saisit l'archevêque, menace de se convertir au protestantisme avec sa famille si le curé ne marie pas son fils. Arnaud Jean se marie sans qu'il soit fait de promesse.
Marie Clerc meurt en couches le 6 janvier 1847 et sa fille, Marie, la suit de près (14 janvier 1847). Il se remarie avec Jeanne Marie Lafond, à Aussonne le 1er avril 1847. De cette union naît Arnaud le 9 juillet 1850. Lorsque la Révolution de février 1848 éclate et malgré les souvenirs de 1830, Guimbaud père et fils sont élus, le premier officier et le second sergent-major de la Garde Nationale. Ne faisant pas l'unanimité, ils abandonnent leurs postes, deviennent bonapartistes et se rapprochent du maire et du curé, assistant assidûment aux messes et défilant lors des processions en chantant des psaumes de louange.

Ils quittent leur maison de la rue Saint-Exupère pour s'installer sur le Chemin de la Tuilerie, aujourd'hui Vieux Chemin de Grenade, dans une maison qu'ils viennent de faire construire. À partir de ce moment, les Guimbaud ne paraissent plus très souvent au village. Lorsqu'ils y viennent, le dimanche principalement, leur retour ne passe pas inaperçu. On est certain de les entendre, au milieu de la nuit, rentrer chez eux, ivres et chantant à tue-tête. À leur retour à la maison, il n'est pas rare de les voir faire subir des brimades à leurs épouses qui, fatiguées par le travail des champs, obéissent aveuglément. Le petit-fils, Arnaud, né en 1850, suit les traces du père et du grand-père et s'adonne très tôt au tir à la cible.
On ne peut cependant pas mettre tous ces faits sur le compte de l'ivresse. Il leur arrive d'avoir des réactions singulières avant d'avoir bu : duel à la fourche entre père et fils, abandon des tâches pour aller manger et boire aux alentours, n'hésitant pas à faire le trajet, à pied, jusqu'à Grenade pour manger du boudin.

Malgré tout, les Guimbaud ne peuvent être accusés de malhonnêteté : aucun détournement dans l'activité du père (receveur des compagnies d'assurances contre l'incendie), aucun retard de paiement des sommes qu'ils doivent. Ce sont des paysans affables, polis, flatteurs, facétieux mais avares, faux, poltrons, vantards et capricieux. Ils vivent chichement de leur production. D'une intelligence naturelle plus qu'ordinaire, les Guimbaud n'ont aucun principe ni moral, ni politique, ni religieux.

Que s'est-il passé en cette journée du mardi 20 septembre 1864 à Blagnac, entre la Route de Toulouse à Grenade et le Chemin de La Tuilerie ?

Nous avons vu que Bernard Guimbaud, le père, a épousé la sœur de Bertrand Méliorat. Ils habitent (voir croquis ci-contre) face à face Chemin de La Tuilerie. Arnaud Méliorat, le fils, en qualité de chef de lutrin, se rend chez les Guimbaud et chante avec eux des hymnes et des psaumes. À la fin de l'été, les Guimbaud organisent une fête champêtre et sous prétexte des écarts de la femme de Méliorat fils (il peut s'agir de Marguerite Lavigne qu'il épousa en 1849), organisent une farandole agrémentée de chants et des cris d'un instrument disgracieux, appelé « coucou ».
Les parents, Bertrand Méliorat et son épouse, courroucés par cette musique, portent plainte. Les Guimbaud et une quinzaine de leurs compagnons sont traduits devant le tribunal de police judiciaire, le 17 septembre 1864. Ils sont condamnés à payer, outre les frais et une amende, des dommages et intérêts aux Méliorat. La nuit suivante, un champ de choux appartenant à ces derniers est piétiné. Grâce aux empreintes de pas relevées, le commissaire cantonal en déduit de forts soupçons à l'encontre de Bernard et d'Arnaud Jean Guimbaud. Ceux-ci, fort mécontents d'être suspectés, se mettent à déjeuner et boire copieusement. À l'issue du repas, ils sortent préparer leurs comportes pour aller vendanger une vigne du côté d'Aussonne, quand ils aperçoivent, sur le chemin, le fils Méliorat qui revient de chanter une messe de requiem. La fureur les emporte.

1. Maison Guimbaud

2. Maison habitée par Méliorat

3. Maison Daubian où se réfugia le blessé

4. Maison Méliorat père

5. Maison Pellefigues

6. Place où Méliorat a été blessé

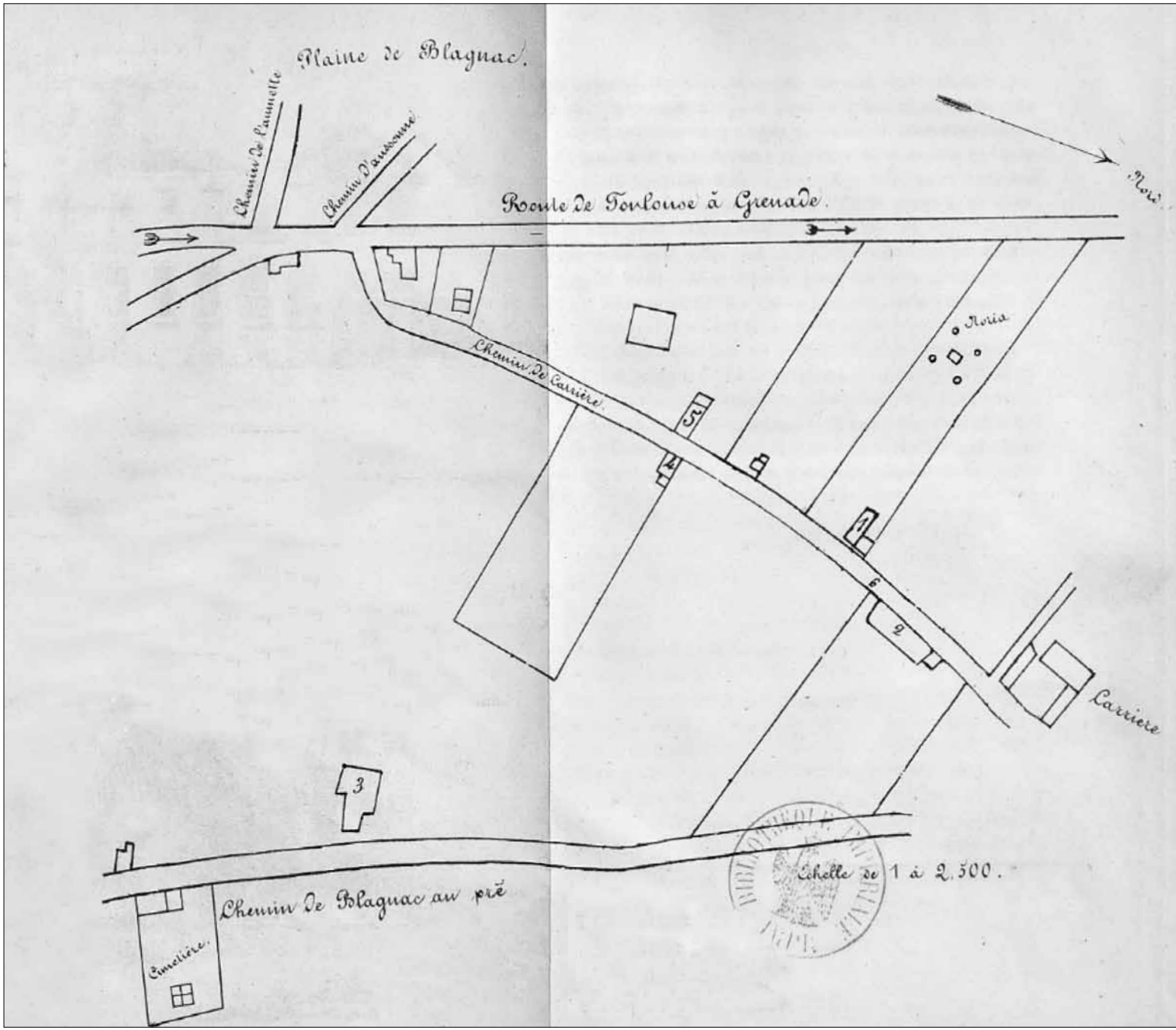

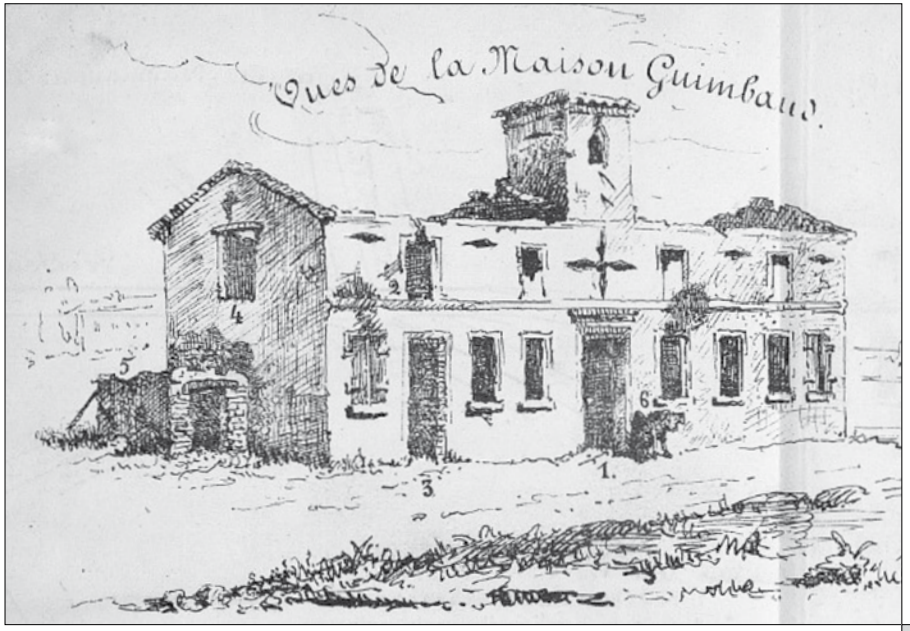

Fig. 1 - Midi

1. Porte d'entrée devant laquelle a été blessé le capitaine de gendarmerie

2. Croisée par laquelle on a tiré sur le capitaine

3. Porte de l'écurie

4. Croisée par laquelle a sauté Guimbaud père

5. Porchère

6. Chien de Guimbaud

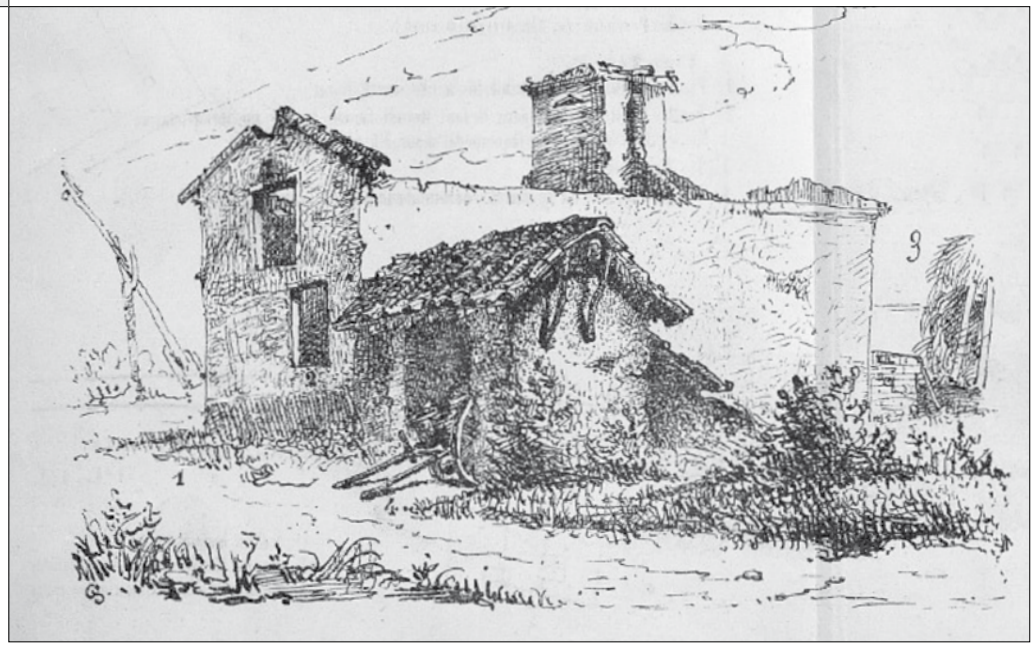

Fig. 2 - Nord

1. Place d'où Guimbaud a tiré sur Méliorat

2. Fenêtre où a apparu le feu, devant laquelle a été tué le gendarme Montégut et par laquelle le caporal a tué Guimbaud fils

3. Tas de chaume

4. Hangar où l'on voit la charrette de Guimbaud avec les comportes

Arnaud Jean Guimbaud se faisant donner un fusil par son garçon, ajuste Arnaud Méliorat et tire deux coups de feu. Touchée, la victime tombe à terre en hurlant. Des paysans accourent des champs voisins et le conduisent, dans la maison Daubian pour y être soigné et mis en sécurité.
Entendant tout ce bruit, l'épouse Marguerite Lavigne, apprend que son mari est gravement blessé et court vers lui en criant. Bernard Guimbaud se jette à sa poursuite et l'aurait vraisemblablement rattrapée sans le secours de voisins.

Conscients de la gravité des faits, les Guimbaud renoncent à partir pour Aussonne, déchargent leur charrette et s'enferment dans leur maison. La rumeur de l'agression se répand dans le village, et la foule accourt autour de la maison Daubian où est réfugié le blessé. Les Guimbaud, épiant ces mouvements de foule, voient arriver le curé du village. Ils pensent qu'Arnaud Méliorat n'a pas survécu. Ils tirent des coups de feu en direction des curieux pour les disperser. Le père et le fils se sentant perdus, veulent assouvir pleinement leur vengeance et décident d'aller à la vigne massacrer le reste de la famille. Ils enferment dans la maison leurs femmes et le jeune Arnaud et se dirigent vers le reste de la famille Méliorat du côté de «Ganelou».

Avertis de la tragédie par Jean Bégué, un parent, les Méliorat sont sur le chemin du retour par le Chemin de L'Oumette lorsqu'ils aperçoivent les Guimbaud qui marchent vers eux. Ces derniers les voient et veulent les rejoindre. Pour ce faire, ils doivent sauter un fossé mais le fils, ivre, tombe dedans. Le père poursuit seul et finit par rattraper Marie Cassagne, la mère, à laquelle il donne quatre coups de baïonnette avant qu'un oiseleur ne réussisse à le maîtriser. Le dernier coup a pénétré profondément dans le flanc de la malheureuse. Les fuyards se retournent et réussissent à contenir Bernard Guimbaud, le garrottent et le désarment. On trouve sur lui deux fusils, deux pistolets chargés, dix-huit cartouches à balles, deux espèces de poignards mais aussi, dans un petit sac, un crucifix, des images pieuses, des médailles et de la terre du tombeau de saint Exupère.

Pendant ce temps, Arnaud Jean a réussi à passer le fossé. Il couche en joue les personnes ayant maîtrisé son père et sous peine de mort, les oblige à le libérer.
Les deux hommes rentrent chez eux tirant en l'air au-dessus des groupes qui se sont formés aux alentours. Bernard Guimbaud croisant sur le chemin un dénommé Bézard-Barrau porteur d'un fusil, se rue sur lui et l'oblige à lui donner ses munitions en lui disant : « *C'est le dernier service que tu nous rends. Nous avons tué Méliorat. Il faut que nous mourions aujourd'hui. C'est notre dernier jour ...* »
Vers trois heures, arrivent le commissaire cantonal Bidault, le brigadier, les gardes champêtres et un agent de police de Toulouse. Le brigadier et le commissaire somment les Guimbaud de se rendre. Ceux-ci répondent par des injures et des tirs de fusils. L'un d'eux atteint le commissaire légèrement à une jambe. Les agents de la force publique se réfugient dans la maison Pellefigues et attendent des renforts. Une demi-heure après, des gendarmes à cheval arrivent. Ils sont accueillis par des coups de feu et doivent se replier. De nouveaux renforts sont appelés. Dans l'heure qui suit, onze voitures de place contenant des gendarmes, des chasseurs à pied, des membres du parquet et des sergents de ville arrivent sur les lieux. Ils s'approchent de la maison, sans toutefois l'aborder. Mais trois chasseurs et deux sergents de ville sont blessés. Les hommes se répartissent alors autour de la bâtisse. Un gendarme s'avance en parlementant à haute voix ou par l'intermédiaire de l'enfant Méliorat. À cinq heures et demie, les deux femmes et l'enfant sortent de la maison et sont mis en sécurité par les forces de l'ordre. (Voir fig.1 page 12)

Une compagnie de chasseurs de Vincennes arrive sur les lieux. Le capitaine de gendarmerie Gérus de Laborie se poste devant la porte s'étonnant que la place n'ait pas encore été prise. C'est alors qu'un coup de feu retentit, atteignant grièvement ce dernier aux reins. Une petite fusillade s'engage ne blessant personne, mais pouvant être à l'origine d'un début d'incendie.
En effet, le feu a pris dans une pièce où étaient entreposés du bois et des pommes de terre. Cette pièce, inhabitée, n'a pas de véritable

plancher mais quelques planches volantes portant la provision de paille et de fourrage. Le feu se propage au galetas où sont réfugiés les Guimbaud. Il est aux environs de six heures. Bernard Guimbaud, assailli et poussé par l'incendie, ouvre le volet de la croisée ouest et tire deux coups de feu. Les troupes ripostent. Quelques minutes après, il ouvre à nouveau les volets, se place, sans arme, debout dans l'embrasure de la fenêtre. Il agite les mains et se précipite dans le vide en criant : « *Je me rends !* ». Mais soldats et gendarmes tirent sur lui et il tombe sur la porchère. Il essuie encore d'autres tirs pendant qu'il saute à terre. C'est alors qu'il est pris et garrotté. Malgré la pluie de balles, il n'en reçoit qu'une dans la main. (Voir fig.2 page 12)
Bien que l'incendie ait progressé, Arnaud Jean ne se montre pas. On pense alors que le feu a fait justice, quand il apparaît, les habits en feu, à la croisée du devant, ouverture gardée d'un côté par le gendarme Montégut et de l'autre par un chasseur.
« *Rendez- vous !* » lui crie-t'on.
« *Hé bien, je me rends !* » répond-il.
Au moment où le gendarme Montégut se présente face à lui pour prendre son arme, Arnaud Jean tire un coup avec un pistolet qu'il dissimule sur lui. « *Ah ! le malheureux, il m'a tué !* » dit le gendarme en s'effondrant. Le caporal, qui tient le fils Guimbaud en joue, presse la détente et l'étend, raide mort.
Le gendarme est touché en haut de la poitrine. Arnaud Jean est atteint dans le dos sous l'omoplate alors qu'il se retourne pour pénétrer à nouveau dans la maison.

Épilogue

À six heures et demie, tout est terminé et de nombreuses voitures ramènent sur Toulouse, les forces de l'ordre, Bernard Guimbaud, les deux femmes et le petit-fils. Le lendemain après-midi, Arnaud Jean est enterré dans le dénuement le plus total, seulement accompagné de son chien Brutus. Ce dernier fait pendant trois jours le trajet de la maison au cimetière. Le troisième jour, un colonel du 1er de ligne le fait monter dans sa voiture et l'emmène avec lui. Dans les mois qui ont suivi plus de 10 000 personnes se sont succédé sur les lieux du drame.
Dans ses éditions des 22 et 23 septembre, le Journal de Toulouse fait l'éloge des autorités qui ont géré la situation et se fait l'écho de l'hommage rendu au gendarme Montégut lors de son enterrement.
Bien que la blessure de Guimbaud père soit déclarée sans gravité, celui-ci meurt le 23 novembre 1864, à l'hôpital La Grave de Toulouse, des suites de cette blessure. Il n'y a pas eu de procès.
Vitale Meilhorat est morte en 1872 et Jeanne Lafond en 1880 à Blagnac.
Arnaud Guimbaud, le petit-fils, qui a 14 ans au moment des faits, se marie à Blagnac en 1847 et y meurt en 1921.

Didier Chapuy

SOURCES

- BONHOMME (J) Notice sur les GUIMBAUD, accompagnée du récit circonstancié des événements qui ont eu lieu à Blagnac le 20 septembre 1864 (écrit le 1er octobre 1864)
- Journal de TOULOUSE Édition des 21, 22 et 23 septembre 1864
- Archives Départementales de la Haute-Garonne : État civil
- Archives municipales de Blagnac

Le photographe Georges Ancely 1847-1919

L'exposition Georges Ancely présentée par le musée Paul Dupuy de Toulouse a révélé les talents de photographe de cet amateur éclairé qui fut, à la Belle Époque, l'une des célébrités de la société blagnacaise.

◀ **Georges Ancely photographe - Photo achives familiales**

Georges Ancely voit le jour à Toulouse le 31 mai 1847 dans une famille de notables exerçant, depuis au moins 1794, le commerce d'horlogerie-bijouterie au numéro 63 de la rue de la Pomme.
Âgé de 23 ans au début de la guerre franco-prussienne de 1870-1871, il fait preuve d'un courage exemplaire. Sous-lieutenant dans le corps des Artilleurs Mobiles de la Haute-Garonne, il défend Belfort assiégée par les régiments de Bismarck. Les artilleurs blagnacais Antoine Vignaux, Pierre Béringuier et Jean Garric font partie de son unité. Pendant quatre mois, nos soldats résistent aux assauts d'infanterie et aux bombardements ennemis. Le 18 février 1871, ils ont la fierté de sortir de la citadelle avec les honneurs militaires car, malgré la défaite de notre pays, Belfort, ville non conquise, reste française. Obsédé comme beaucoup de ses concitoyens par l'esprit de revanche, Ancely intègre à Toulouse le 17e régiment territorial d'artillerie où il sert jusqu'en 1892 avec le grade de capitaine de réserve.
La même année, l'étoile de chevalier de la Légion d'honneur lui est décernée. La ville rose lui rend hommage en ajoutant son portrait à ceux des célébrités de l'Histoire de Toulouse dans la salle des Illustres du Capitole. Il figure en effet sur le tableau de Rixens consacré aux héros de la défense de Belfort. L'artiste le représente à l'extrême gauche de la peinture, soutenant le capitaine Mariage gravement blessé aux yeux.

Marié à Léonie Ricous depuis 1875 et père de deux enfants, il réside dans le château proche du confluent du Touch et de la Garonne. L'édifice domine Blagnac dont il n'est séparé que par la largeur de la rivière. Construit à l'aube du XIXe siècle, il sera démoli en 1965 pour faire place à l'ensemble immobilier qui, de nos jours, porte son nom.

Le choix de ce lieu de résidence est motivé par les nombreuses propriétés qu'il possède à Blagnac. Impliqué avec enthousiasme dans la vie sociale du village, il fait notamment partie de la commission des fêtes et accompagne le maire lors de l'inauguration de la ligne de tramway Toulouse-Blagnac. Entouré par la foule des Blagnacais de tous âges, il figure en bonne place sur les deux cartes postales éditées à cette occasion le 11 avril 1914. Le titre de Blagnacais de cœur peut, sans nul doute, lui être décerné.
Doté d'une grande curiosité intellectuelle, il participe avec un vif intérêt aux recherches archéologiques effectuées autour de son château, dans le vaste domaine en partie occupé par un site de civilisation antique. Parmi les objets découverts, citons un buste de Jupiter Serapis en marbre blanc, plusieurs anneaux de bronze de type gaulois, une statuette de gladiateur et diverses mosaïques.

▲ Georges Ancely âgé - Photo achives familiales

La photographie est cependant sa passion dominante. Entre 1875 et 1895, il réalise plus de 3000 clichés sur plaque de verre en prenant soin de dater chacun d'entre eux. Le musée Paul Dupuy en a présenté 100, choisis parmi les 542 qu'il conserve depuis 1971. Véritable promenade en images à travers le grand sud-ouest à la Belle Époque, cette splendide exposition a rendu justice à Georges Ancely en révélant son talent.
Spectateur attentif de la société de son temps, il photographie bourgeois et touristes mais aussi le modeste peuple des villes et des campagnes. Ses photos nous entraînent des rues animées de Toulouse aux plages de Biarritz ou de Collioure en passant par les villes thermales des Pyrénées ou les pittoresques villages de Cordes, Pibrac et Verfeil. Certaines permettent aux plus jeunes de découvrir des trésors d'architecture malheureusement disparus, comme l'imposante École Vétérinaire de Toulouse érigée entre 1832 et 1834, au temps du roi Louis-Philippe. Les sujets privilégiés par Ancely sont souvent semblables à ceux choisis par les peintres de son époque.

Georges Ancely à Belfort en 1871

Baigneuses de Biarritz, déjeuners sur l'herbe, canotiers promenant en barque de jeunes femmes rappellent l'atmosphère des tableaux de la période impressionniste, véritable âge d'or de la peinture française. L'œuvre de Georges Ancely témoigne d'une certaine douceur de vivre, d'un bonheur tranquille fait d'insouciance et d'optimisme.
La plupart des personnages présents sur ses photos semblent souriants.
Hélas, la fin de la récréation est sifflée en août 1914. La guerre avec l'Allemagne est déclarée. Toute une génération s'apprête à vivre l'un des plus terribles cauchemars de notre Histoire. La Belle Époque s'achève.

Le 11 novembre 1918, Georges Ancely âgé de 71 ans partage avec émotion l'immense joie collective des Français à l'annonce de leur victoire sur l'Allemagne. L'affront de la défaite de 1871 est lavé, l'Alsace et le nord de la Lorraine restitués, l'intégralité du territoire national pour lequel il s'était tant battu dans sa jeunesse enfin rétablie. Il s'éteint quatre mois après ce grand moment de bonheur.

Jacques SICART

SOURCES

- Catalogue de l'exposition : « Georges Ancely, un photographe toulousain ». Musée Paul Dupuy
- MAILLEBIAU Christian : Les châteaux de Toulouse - Éditions Loubatières -
- Revue L'AUTA de mai 2011 et septembre 2011
- La Dépêche du 27 mars 1920
- « Trois héros blagnacais 1870-1871 » in « Blagnac, Questions d'Histoire » n° 36

◀ Toulouse, entrée de la rue de Metz en 1892 - Musée Paul Dupuy

◀ Les gorges du Tarn en 1893 - Musée Paul Dupuy

▶ La plage de Biarritz en 1886 - Musée Paul Dupuy

◀
La diligence de Cauterets en 1888 - Musée Paul Dupuy

▼
Le déjeuner sur l'herbe près du canal du midi en 1893 - Musée Paul Dupuy

◀
École vétérinaire de Toulouse en 1880 - Musée Paul Dupuy

REMERCIEMENTS

- Jean PENENT, conservateur en chef du musée Paul Dupuy
- Claire DALZIN, bibliothécaire responsable du cabinet des estampes et photographies au musée Paul Dupuy
- Dominique MAZEL. Musée Paul Dupuy

Amélie Parayre-Matisse, enfant de Beauzelle

Le peintre Henri Matisse est aujourd'hui reconnu et aimé du plus grand nombre. Chef de file du Fauvisme, ami de Picasso et des plus grands de son époque, de nombreux ouvrages et expositions lui sont régulièrement consacrés.

Pour lui rendre hommage, c'est dans le Palais Fénelon que la ville du Cateau-Cambrésis a tenu à installer son Musée. Il était né là-bas le 31 décembre 1869, dans une maisonnette au sol de terre battue, avant d'aller passer son enfance à Bohain, quelques dizaines de kilomètres plus loin, *« à la frontière qui sépare les Picards turbulents des Flamands placides »*.
Bohain… Les ancêtres tisserands ou tanneurs, la graineterie créée presque de toutes pièces par son père, la vie rude et l'autorité de ce dernier, la douceur et les dons d'artiste de sa mère.
La ville de Nice, quant à elle, là où il passa les dernières années de sa vie, a choisi de lui dédier la belle demeure génoise du dix-huitième siècle rebaptisée Villa des Arènes.
Des centaines de peintures, gouaches découpées, dessins, gravures, sculptures, livres illustrés, photographies, objets et documents personnels, sérigraphies, tapisseries, céramiques et vitraux, sont pieusement conservés en ces lieux de prestige.
Et en bien d'autres encore.

Amélie Parayre, son épouse, nous est beaucoup plus proche puisqu'elle naquit tout simplement à l'école de Beauzelle, dans le logement de fonction de son père, le 16 février 1872.
Et si elle inspira par la suite plusieurs tableaux de son mari, sa vie, dès le départ, suffirait à constituer un véritable roman.

La famille et l'entourage d'Amélie

Armand Parayre, le père d'Amélie, est né à Toulouse le 5 mai 1844, fils de Paul Parayre et de son épouse Pauline Pinson. Il appartient à une génération idéaliste qui voit dans l'éducation un facteur essentiel de réforme pour l'humanité.
Et il aime les défis.

Faut-il voir là une résurgence tardive de l'esprit d'entreprise des ancêtres corsaires qui font rêver depuis des lustres sa famille maternelle, les fameux frères Pinson, armateurs de Christophe Colomb et qui l'accompagnaient en 1492 ? L'un d'eux, Vincent, commandant à bord de *la Niña*, aurait de plus, par la suite, découvert l'embouchure de l'Amazone et la côte Est du Yucatan. Imagination, quand tu nous tiens…
Ancêtres ou pas, Amélie, aventurière dans l'âme, sera toujours très fière de son père.
D'abord militaire dans un régiment d'élite, les chasseurs à pied, Armand a donc quitté l'armée pour devenir instituteur.
Nommé en 1868 à Beauzelle, petit village de moins de trois cents habitants, il est à mille lieues de se douter que cette affectation quasi champêtre, d'apparence anodine, est en fait le point de départ d'un engrenage qui bouleversera son destin tout entier.
Très vite, il se lie avec les familles du lieu, notamment avec ses proches voisins, Guillaume et Simon Sourillan, sabotiers, neveux de François, le garde-champêtre, et il se mêle volontiers à la vie du village. Il fait également office de secrétaire de mairie, et paraphera, durant les quatorze années de sa résidence à Beauzelle, la plupart des actes d'état-civil de la commune, rédigés de sa belle écriture régulière.
Le jeune et brillant instituteur ne tarde pas à être remarqué par le député radical de gauche de la Haute-Garonne, Gustave Humbert, qui passe toutes ses vacances d'été à Beauzelle où il possède une belle demeure.
Né à Metz le 28 juin 1822, universitaire reconnu, professeur de droit à la Faculté de Toulouse, Gustave Humbert se sent appelé à jouer un rôle politique national.

▶
Acte de naissance d'Amélie Parayre

▼
Acte de mariage des parents d'Amélie Parayre (extrait)

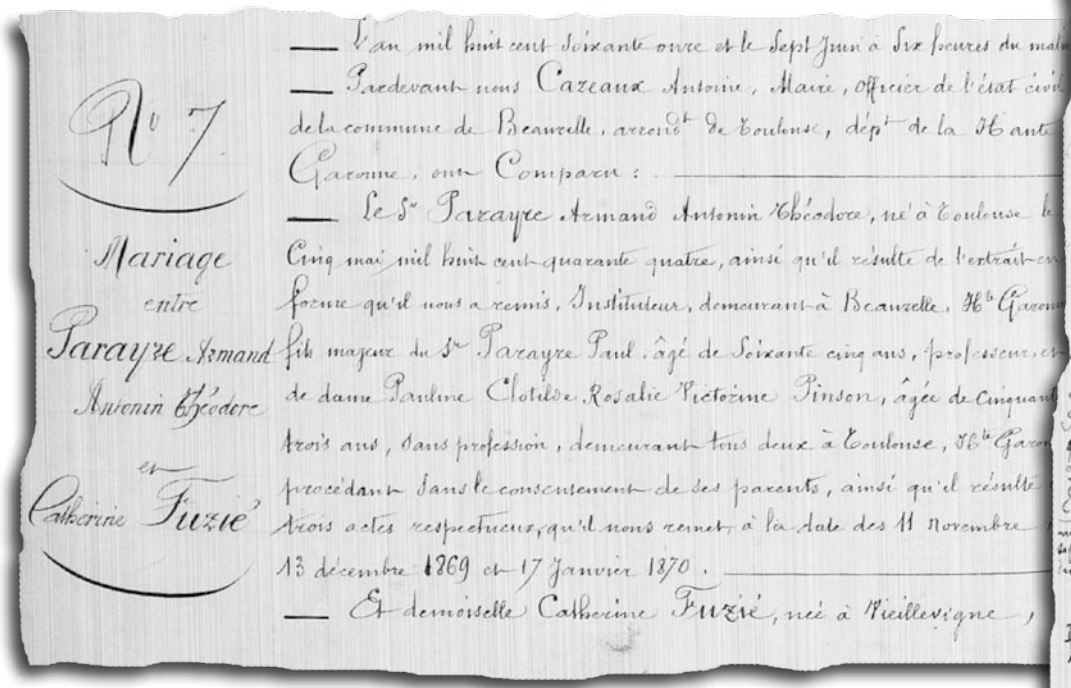

N° 7

Mariage entre Parayre Armand Antonin Théodore et Catherine Fuzié

— L'an mil huit cent soixante onze et le Sept Juin à Six heures du matin
— Pardevant nous Cazeaux Antoine, Maire, Officier de l'état civil de la commune de Beauzelle, arrond^t de Toulouse, dép^t de la Haute Garonne, ont Comparu :
— Le Sr Parayre Armand Antonin Théodore, né à Toulouse le Cinq mai mil huit cent quarante quatre, ainsi qu'il résulte de l'extrait en forme qu'il nous a remis, Instituteur, demeurant à Beauzelle, H^te Garonne fils majeur du Sr Parayre Paul, âgé de Soixante cinq ans, professeur, et de dame Pauline Clotilde Rosalie Victorine Pinson, âgée de Cinquante trois ans, sans profession, demeurant tous deux à Toulouse, H^te Garonne procédant sans le consentement de ses parents, ainsi qu'il résulte trois actes respectueux, qu'il nous remet, à la date des 11 novembre 13 décembre 1869 et 17 Janvier 1870.
— Et demoiselle Catherine Fuzié, née à Vieillevigne,

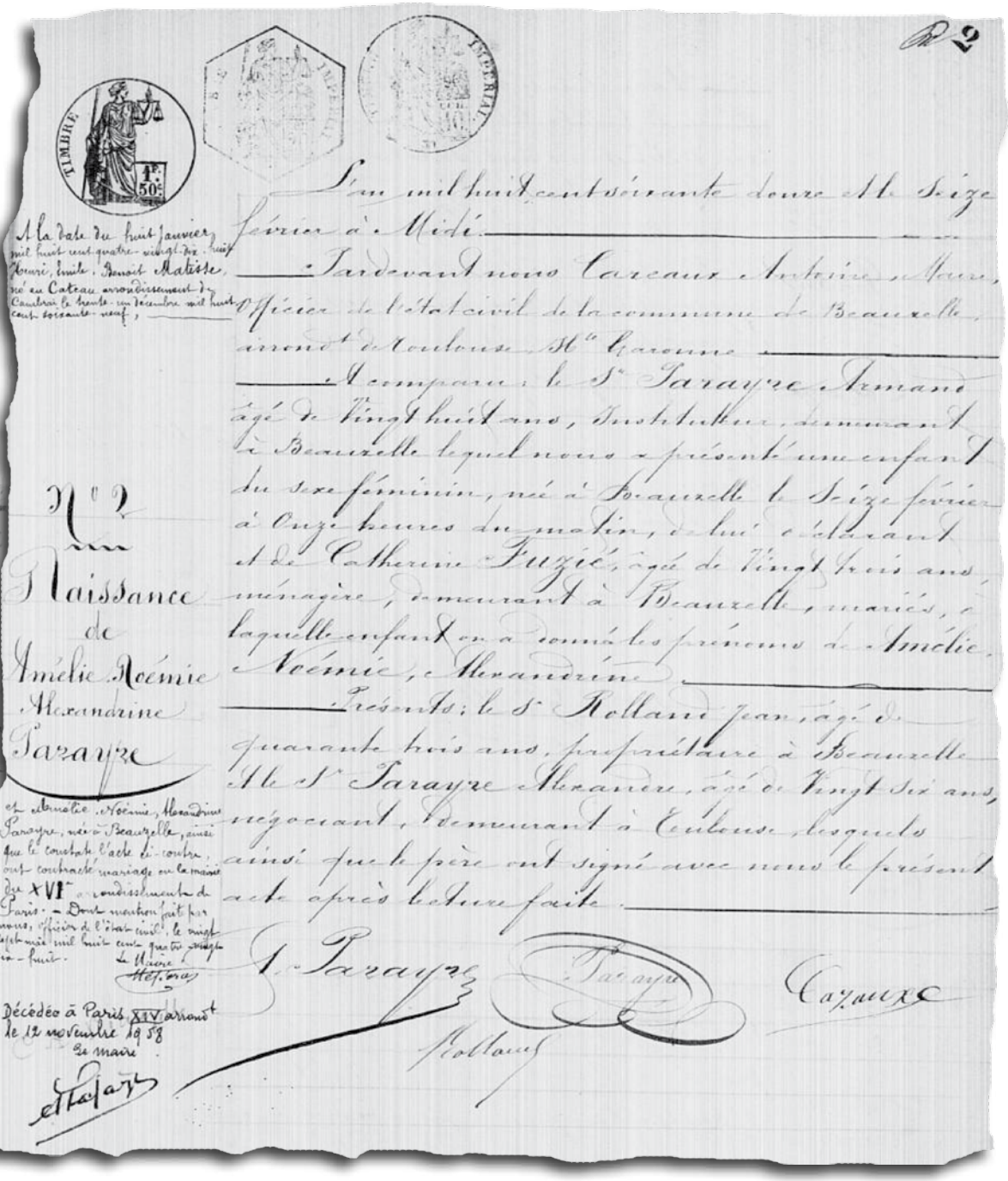

N° 2

Naissance de Amélie Noémie Alexandrine Parayre

L'an mil huit cent soixante douze et le Seize février à Midi.
— Pardevant nous Cazeaux Antoine, Maire, Officier de l'état civil de la commune de Beauzelle, arrond^t de Toulouse, H^te Garonne
— A comparu : le Sr Parayre Armand âgé de Vingt huit ans, Instituteur, demeurant à Beauzelle lequel nous a présenté une enfant du sexe féminin, née à Beauzelle le Seize février à Onze heures du matin, de lui déclarant et de Catherine Fuzié, âgée de Vingt trois ans, ménagère, demeurant à Beauzelle, mariés, à laquelle enfant on a donné les prénoms de Amélie Noémie, Alexandrine
— Présents : le Sr Rolland Jean, âgé de quarante trois ans, propriétaire à Beauzelle et le Sr Parayre Alexandre, âgé de Vingt six ans, négociant, demeurant à Toulouse, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

A. Parayre — Parayre — Cazaux — Rolland

A la date du huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit Henri, Emile, Benoit Matisse, né au Cateau arrondissement de Cambrai le trente-un décembre mil huit cent soixante-neuf,

et Amélie Noémie, Alexandrine Parayre, née à Beauzelle, ainsi que le constate l'acte ci-contre, ont contracté mariage en la mairie du XVIe arrondissement de Paris. — Dont mention faite par nous, officier de l'état civil, le vingt sept mai mil huit cent quatre-vingt dix-huit.
Le Maire
Hébert

Décédée à Paris XIV arrond^t le 12 novembre 1958
Le maire
[illegible]

Fils d'un volontaire de 1792, vétéran lui-même des glorieuses barricades de 1848, ancien sous-préfet de Thionville destitué par le gouvernement présidentiel de Louis Napoléon, ses références républicaines sont inattaquables.
Armand Parayre, le jeune idéaliste épris de progrès et d'émancipation des masses opprimées, devient son fidèle disciple. Ensemble, à Beauzelle, ils passeront plusieurs étés à repeindre le monde aux couleurs républicaines.
Pourtant, à l'instant précis de leur rencontre, un piège qui serait machiavélique s'il n'était le fruit du hasard commence à se resserrer sur Armand, comme on peut estimer qu'il a commencé à le faire sur Gustave Humbert, quelques années plus tôt.
Pour tenter de cerner l'origine du processus, il faut remonter au second quart du dix-neuvième siècle, jusqu'à un certain Duluc, riche fermier et coureur de jupons, père naturel de trois filles illégitimes dont aucune ne porte son nom. C'est à la plus pingre et de ce fait sa préférée, qu'il laissera sa fortune.
Cette dernière, jeune Madame Dupuy, daignera accorder une dot de mille francs à chacune de ses sœurs, pour solde de tout compte.
L'une de ces sœurs, Rosa Capella, va investir sa dot dans l'achat d'une ferme à Aussonne, baptisée *l'Œillet*, où elle vivra avec son mari, Auguste Daurignac, vieil excentrique à moitié sorcier, beaucoup plus âgé qu'elle, qui les ruinera mais reconnaîtra les six enfants à venir.
La troisième fille de Duluc s'appelle Marie-Émilie Tenière, est domestique rue de la Pomme à Toulouse, mais va connaître une réussite sociale inattendue en épousant le jeune professeur de droit dont elle nettoyait l'appartement. Car… ce jeune professeur sera un jour, entre autres titres, député, Sénateur à vie, puis Garde des Sceaux.
Or, ce n'est autre que Gustave Humbert, le futur mentor d'Armand Parayre.

De leur mariage, Gustave et Marie-Émilie Humbert auront deux enfants, Frédéric et Alice.
Et Gustave, qui n'est pas au bout de ses peines, devient officieusement mais pour de bon, l'oncle par alliance des six enfants de Rosa Capella et Auguste Daurignac, dont l'aînée s'appelle Thérèse. Thérèse Daurignac…
Ladite Thérèse a une amie très proche, Catherine Fuzié, qui lui voue une amitié absolue et protectrice. Catherine est née à Vieillevigne, minuscule commune du Lauragais, le 18 novembre 1848, et a grandi à Aussonne. Son père a fait divers métiers.
Les enfants Daurignac et les Humbert, leurs cousins parisiens, se retrouvent à Beauzelle pour les grandes vacances, et Catherine les y rejoint souvent. D'où son inévitable rencontre avec Armand Parayre, le jeune instituteur, ami de Monsieur Humbert et professeur de latin de son fils Frédéric. Une idylle se noue…

Partant de là, tous les personnages sont en place. C'est comme si le sort lui-même avait parachevé le casting d'un rocambolesque feuilleton, qu'il serait trop long de relater ici, dont le scénario se déroulera sur un quart de siècle, entre 1882 et 1903, et qui éclaboussera autant Gustave Humbert qu' Armand Parayre, ternissant à jamais leur honneur.
L'actrice principale en sera Thérèse, plus connue sous le nom de Thérèse Humbert puisqu'elle épousera son cousin Frédéric avant d'élaborer l'escroquerie phénoménale qui défraiera la chronique de la fin du dix-neuvième siècle, et du début du vingtième.
Longtemps après, en 1983, Simone Signoret en personne l'incarnera, dans la série culte de Marcel Bluwal, intitulée *Thérèse Humbert*.

Tout cela est bien compliqué et n'appartient en rien à l'histoire d'Amélie ? Bien sûr que si !
Car les conséquences sur l'histoire de sa famille en seront démesurées. Et c'est aussi ce qui motivera son départ pour Paris. Paris où sa route finira par croiser celle d'Henri Matisse.

Le 7 juin 1871, en tout cas, Armand Parayre épouse Catherine Fuzié à Beauzelle, avec ses amis Sourillan pour témoins, mais… en l'absence de sa famille, et sans le consentement de ses parents, comme le précise l'acte de mariage.

Les parents d'Armand, ont- ils vu là une mésalliance ? La brouille semble n'avoir pas duré.
Amélie, en tout cas, est manifestement une enfant de l'amour, puisqu'elle voit le jour neuf mois plus tard, rapidement suivie de Pauline, qui décédera malheureusement le 14 juillet 1875 à l'âge de dix-huit mois, et de Berthe, née le 1er octobre 1876. Toutes les trois à Beauzelle.
L'enfance d'Amélie va être très entourée et heureuse.

Entre-temps, Thérèse Daurignac se partage entre les élucubrations les plus délirantes, pour distraire galerie et créanciers, et une urgente chasse aux expédients pour nourrir son vieux père et ses cinq frères et sœurs devenus orphelins après la mort de Rosa en janvier 1871.
En 1874 la ferme d'Aussonne est livrée aux liquidateurs, et la fratrie éparpillée.
Dans son galetas de la rue du Taur, à Toulouse, son nouveau domicile, Thérèse cherche une alternative. Frédéric Humbert, son cousin, garçon assez falot et pâle reflet de son père, a de tout temps été émoustillé et subjugué par l'intelligence vive et la débrouillardise de sa cousine… Qu'à cela ne tienne…
Le 7 septembre 1878, par devant Bernard Marty, adjoint au maire de Beauzelle, Thérèse « d'Aurignac » (!) et Frédéric Humbert sont déclarés unis par les liens du mariage, avant de remonter en grande pompe la rue de l'église, jalonnée d'arcs de triomphe de fleurs.
Au son de la joyeuse cavalcade des chevaux du cortège, Beauzelle pavoise.
Le soir, ce sera feu d'artifice, salves de fusils et bal pour la population des alentours. Et pour faire bonne mesure, deux ans plus tard, le 23 octobre 1880, toujours à Beauzelle, Émile « d'Aurignac » un des jeunes frères de Thérèse, épouse Alice Humbert, la sœur de Frédéric.
Amélie a six et huit ans, lors de ces deux mariages. Spectatrice privilégiée, elle est émerveillée.

Jeunesse d'Amélie

La petite Beauzelloise a presque dix ans, le 30 janvier 1882, lorsque Gustave Humbert devient ministre de la Justice et des Cultes, et qu'Armand accepte de démissionner de son poste d'instituteur de Beauzelle pour devenir le principal conseiller de Frédéric, lui-même promu secrétaire privé de son père.
Armand aidera plus tard Frédéric à être élu député progressiste de Melun, et ils dirigeront ensemble le journal radical *L'Avenir de Seine-et-Marne*.
Thérèse, devenue belle-fille de Ministre, ne peut plus se passer de Catherine, et tout le monde s'installe 65, avenue de la Grande-Armée, dans le prolongement des Champs-Élysées.
L'appartement des Parayre est au troisième étage à côté de la pièce verrouillée où se trouve le coffre des Humbert.
Le clan au grand complet a été du voyage, même Alexandre, le frère d'Armand, mais la petite Berthe, enfant paisible de six ans, est confiée à ses grands-parents Parayre. Elle suivra sa scolarité primaire et secondaire à Toulouse, et y fera de brillantes études supérieures.
Les années qui viennent vont être riches en rebondissements pour sa sœur aînée.
Pendant que les Parayre s'investissent sans compter, lui au service de la carrière politique de Frédéric, elle, à celui des « *affaires* » de Thérèse, Amélie se partage entre l'appartement de Paris, le château des Vives-Eaux, en Forêt de Fontainebleau, acquisition des Humbert, et dont Armand est régisseur, et quelquefois Toulouse et Beauzelle pour des vacances.

Catherine est la collaboratrice de confiance de Thérèse, sa caution morale pourrait-on dire. Elle règne sur une vingtaine de domestiques, organise les réceptions fastueuses dans les salons de marbre doré de la résidence grandiose des Humbert, et le Tout-Paris, présidents de la République successifs, bâtonniers et autres préfets de police (pas folle, Thérèse !), la considère comme une intermédiaire incontournable.
Armand, devenu journaliste, débat des sujets brûlants du moment : liberté de la presse, séparation de l'Église et de l'État, laïcisation de l'école, prise du pouvoir politique par les classes moyennes et populaires en plein essor.

Il est l'ami de Clemenceau et de politiciens en vue de l'époque. Grâce à lui, Amélie va grandir entourée de militants qui se dévouent à la cause de la démocratie et du progrès, toujours sur le qui-vive et prêts à riposter. Elle n'a que treize ans, lorsque son père se bat en duel au nom de la liberté de la presse, contre un journaliste de droite de Melun. D'ailleurs, Armand est toujours armé et il apprend à tirer à Amélie, comme il lui enseigne à penser par elle-même, à remettre l'autorité en question, à ne jamais obéir aveuglément aux ordres.
L'exaltation d'Amélie est facile à deviner. Elle s'épanouit dans cette atmosphère volontiers dramatique et y rêve de buts élevés et d'actions héroïques, bien plus que dans les soirées et les fastueux dîners organisés par sa mère pour Thérèse.
Tout sauf une vie confinée conventionnelle et bourgeoise !
Seule ombre au tableau, le lycée de Melun où elle s'ennuie à mourir. Heureusement, tout est prétexte à diversion pour son imagination fertile, nourrie de romans et de récits d'aventures. La nuit, elle tend l'oreille au pas régulier des sentinelles patrouillant devant la prison pour hommes, si proche qu'elle entend le cliquetis des armes.
Casse-cou, téméraire et indisciplinée, ayant pris en aversion les cours de maintien et de conformisme social, elle multiplie les conflits avec ses professeurs, finit par quitter l'établissement à l'âge de seize ans, en 1888, et retourne habiter chez ses parents.

Mais Boulevard de la Grande-Armée, la fortune des Humbert connaît des turbulences qui commencent à sentir le roussi et à obscurcir l'avenir.
Thérèse se met à recevoir les menaces de mort de créanciers éconduits, parfois ruinés. D'autres se font sauter la cervelle. Armand qui a jusque là jugé les autres d'après lui-même, se met enfin à avoir des éclairs de lucidité. Il entrevoit l'ampleur du marché de dupes, et comprend que leur dévouement aveugle restera sans récompense.
Dans un accès de rage impuissante, il provoque même, pour un combat à mains nues, Romain Daurignac, brute notoire, frère et garde du corps de Thérèse, qui doit s'avouer vaincu.
En 1889, Frédéric Humbert perd son siège de député, et en 1894, l'année où l'Avenir doit cesser de paraître, Gustave Humbert décède, le 24 septembre, à Beauzelle où il s'était retiré.
Les années 1895 et 1896, seront dures pour les Parayre.
Heureusement, Berthe, la studieuse, a obtenu en 1895 un poste d'institutrice à Roquettes, près de Toulouse. Quant à Amélie, elle se met à travailler pour la sœur de sa mère, la Tante Nine, dont le mari Jacques Boutiq avait dans un premier temps succédé à Armand comme instituteur de Beauzelle.
Nine dirige *la Grande Maison des Modes*, boulevard Saint-Denis à Paris. Amélie excelle aux travaux d'aiguille, et elle y confectionne des chapeaux pour les élégantes de la Capitale.

Armand, sans emploi ni grandes économies, à plus de cinquante ans, s'embarque seul pour Madagascar où il arrive en février 1896, désireux de reprendre son métier d'enseignant.
Il y restera moins de trois mois, réexpédié en Métropole pour avoir mis en cause sans ménagements les brutales méthodes de répression de la troupe envers les autochtones.
Le cran, comme disait sa fille Berthe, était la caractéristique de la famille.
À son retour, les Humbert ont réussi à rebondir. L'extravagante Thérèse est une rouée, manipulatrice de premier ordre. La mort dans l'âme, Armand reprend du service.

Rencontre avec Henri Matisse

Lorsqu'Amélie rencontre Henri Matisse, l'année suivante, elle a donc, malgré ses 25 ans, déjà eu droit à une sacrée tranche de vie.
Leur première rencontre semble avoir eu lieu à Neuilly, le 16 octobre 1897, au mariage de Fernand Fontaine, le fils du maire de Bohain, où ils sont garçon et demoiselle d'honneur.
Afin d'être là, Henri a écourté à regret son séjour à Belle-Île-en-Mer, chez ses amis Russell, le cœur encore lourd de sa rupture avec Caroline Joblaud, dite Camille, son ancien modèle et la maman de leur petite Marguerite.
Fernand Fontaine, lui, a vraiment tout fait pour que la fête soit belle

◀ **Portrait de Marguerite - 1901 (cf. 3e de couverture)**

et reste à jamais gravée dans le cœur de ses invités.
Il arrive parfois que l'on soit exaucé au-delà de ses espérances…
Le banquet est animé et les plus audacieux rivalisent à qui saisira – et videra – le plus grand nombre de bouteilles. À la fin du repas, Henri a battu tout le monde et n'oubliera jamais le geste décidé de sa voisine de table pour lui tendre la main.

Les rendez-vous se suivent, Henri offre une nature morte et des bouquets de violettes à Mademoiselle Parayre. Amélie fait sécher les violettes pour les encadrer au-dessus de la tablette de sa cheminée. Elle s'amusera plus tard à dire que, s'étant juré de ne jamais épouser un rouquin, ni un barbu, et encore moins un peintre, elle comprit dès le premier jour qu'elle allait trahir ce serment, en faveur d'Henri Matisse… qui était les trois à la fois.
Elle confiera que ce qui l'attira chez lui, ce fut sa hardiesse, son excitation quasi diabolique face au danger, qui pouvait alors l'amener à tout risquer.
Elle comparait leur rencontre à un *« coup de tonnerre dans un ciel bleu »*. Coup de foudre réciproque et entente profonde immédiate, entre la jeune fille de bonne famille et un Matisse alors isolé, torturé par le doute, en plein malaise, et qui, sous son apparence rugueuse, éprouve désespérément le besoin que quelqu'un croie en lui.
De plus, Amélie lui apparaît ravissante, avec *« sa magnifique chevelure noire qu'elle coiffait d'une façon charmante, particulièrement sur la nuque. Elle avait une jolie gorge et de très belles épaules. Elle donnait l'impression, en dépit du fait qu'elle était timide et réservée, d'une personne d'une très grande bonté, force et douceur. »*
Pour éviter tout malentendu, il lui déclare : *« Je vous aime beaucoup, Mademoiselle, mais j'aimerai la peinture toujours mieux »*. Aucune déclaration n'aurait su toucher plus le cœur d'Amélie qui cherchait depuis longtemps une cause à laquelle se dévouer.
Il lui parle aussi de sa fille Marguerite, qui a alors 3 ans et demi. *« Cela n'a pas d'importance »* réplique Amélie qui, à l'exemple de sa mère, se fie à son instinct et méprise les conventions.
Amélie est alors une belle brune pleine d'éclat, de dignité et de réserve, et d'une loyauté absolue, ressemblant beaucoup à sa mère qui rappelait à Henri Matisse la belle fille aux yeux noirs de *La Méditation* de Corot *(« Le portrait a son front, ses yeux profonds »)*.
Amélie, tout comme sa sœur Berthe, a également hérité de Catherine un port très droit, des traits bien dessinés, une sorte de majesté, selon Henri qui estimait que *« toutes les femmes de la famille avaient des airs de reines espagnoles »*.

Le mariage a lieu moins de trois mois plus tard, le 10 janvier 1898, à Saint-Honoré d'Eylau.
La robe de la mariée, offerte par Thérèse, vient de la maison Worth, couturier attitré de cette dernière, et ses témoins sont Frédéric Humbert, et Étienne Jacquin, conseiller d'État et secrétaire général de la Légion d'honneur. Les parents d'Amélie ont volontiers accepté ce gendre à l'avenir pourtant incertain, et Henri leur en sera toujours reconnaissant.
Matisse affectionne sa belle-mère car elle lui rappelle Amélie, et il apprécie son beau-père, avec sa fougue habituelle et sa verve de Méridional. « *Papa Parayre, c'était du vif-argent* ».

Le 18 janvier, le jeune couple quitte Paris pour Londres.
Ils vont y découvrir les peintures de Turner qu'Henri révère comme un précurseur.
Jusqu'alors la peinture n'a joué aucun rôle dans la vie d'Amélie, mais elle a l'intime conviction que son mari, au prix d'une totale abnégation, connaîtra un avenir glorieux.
« *Je ne savais pas ce qu'il faisait, mais je savais que tout ce qu'il faisait ne pouvait être que bien* » dira-t-elle. Sa décision est prise, elle lui promet d'être pour lui un soutien sans faille.
Henri puisera là une force nouvelle, qui l'aidera à oser tourner la page de l'impressionnisme tout comme celle des méthodes conventionnelles de ses débuts à l'atelier de Moreau.
Son avenir n'est que couleurs.
Au bout de quinze jours, ils retournent à Paris avant de repartir par le train dans le Sud de la France, où ils passeront dix-huit mois.

Découverte du Midi

Le 9 février leur paquebot entre dans le golfe d'Ajaccio.
Henri est ébloui, et dira plus tard qu'Ajaccio lui révéla l'émerveillement du Sud, et que c'était à sa femme qu'il devait cet émerveillement.
Car Amélie a décidé que l'existence austère dans laquelle ils s'engagent tous les deux, surtout sur son insistance à elle, commencera à Ajaccio.
Force des symboles.

Henri plus pondéré, sait que la peinture ne permet pas toujours de nourrir une famille, il pense être contraint de prendre un autre métier. Cependant, il décide de s'accorder une année sans entraves pour peindre comme il l'entend.
Il ne travaille plus que pour lui, il se sent sauvé. Ajaccio est l'endroit rêvé. Henri va s'y sentir chaleureusement accueilli et accepté, et Amélie s'épanouira au milieu de ces Méditerranéens dont la fierté, la susceptibilité et le dévouement passionné lui ressemblent tant.

Henri Matisse et Amélie pendant leur séjour au Maroc - 1913

Henri à ses côtés se sent libéré des contraintes qui ont jusqu'alors entravé sa vie d'homme et d'artiste.
Ils trouvent à se loger à la Villa *La Rocca*, en contrebas de la grotte de Napoléon, là où la légende veut que le futur empereur, encore enfant, ait médité sur son avenir.
La villa se dresse seule au bord d'un sentier qui descend à travers le maquis jusqu'à la mer.
Elle allie la proximité de la ville et la tranquillité que les Matisse

s'efforceront plus tard de retrouver partout où ils iront.
Là, au milieu d'une végétation luxuriante et colorée, dans le parfum des orangers, des clémentiniers et des pêchers, ils occupent tout le dernier étage qui donne accès à un toit plat regardant la baie.
Henri n'a plus qu'à installer son chevalet, et ils mettent alors au point le plan type de leurs journées qui ne changera ensuite que très peu, Amélie se débrouillant pour intercaler les tâches ménagères entre les temps de travail, de repos, de promenade et les séances de pose. Sorte de phase préparatoire de leur vie commune. Henri travaille pendant qu'Amélie l'observe, coud ou médite de son côté.
Les Matisse se promènent beaucoup, surtout sur la route du littoral en contrebas de la villa.
Au collectionneur Pierre Lévy, Matisse confiera plus tard que c'est là, notamment face au flamboyant spectacle des Îles Sanguinaires, qu'il a subi le premier choc qui va déterminer le Fauvisme. Henri cherche à rendre la couleur, la chaleur, la lumière, plus qu'à peindre les aspects pittoresques et grandioses de l'île.

Il va faire aussi plusieurs portraits d'Amélie : Amélie de dos, en train de lire, vêtue d'une robe couleur d'héliotrope, ses cheveux relevés, comme aimait Henri, par un grand peigne d'écaille blonde ; Amélie de profil, assise en train de coudre près de la table de la cuisine ; Amélie allongée, de face, sur ses oreillers, un peu décentrée par rapport au décor, mais point focal d'une composition rutilante.

▶ **Henri Matisse, Amélie Matisse, Marguerite - Collioure - Été 1907 - archives Matisse, Paris**

Henri travaille beaucoup, mais ses amis peintres lui manquent. De plus, il a quitté Paris sans rien leur dire, ni de sa cour éclair, ni de son mariage.
L'anxiété le saisit, surtout de savoir quel accueil pourront rencontrer ses peintures au style si nouveau. Il a fièrement (et prudemment !) prévenu un ami qu'il les jugera sans doute « *épileptiques* ». Il fait donc un rapide aller-retour à Paris, pour se confronter à ses pairs.
Seul, car Amélie commence à ressentir les premiers malaises d'une grossesse.
Un jour, à une devanture de la rue de Rivoli, il tombe en arrêt devant un papillon monté sur un support de plâtre derrière un verre, et dont les ailes sont du même bleu que la flamme soufrée de son théâtre d'enfant, à Bohain, lorsqu'il avait voulu y recréer une lumière de Méditerranée.
« Bleu ! Mais d'un bleu qui m'a percé le cœur », dira-t-il.
Il se déleste des 50 francs nécessaires à l'acquisition et, pour se donner bonne conscience, il glisse le cadre parmi les cadeaux qu'il rapporte de Paris à Amélie.

C'est le genre de geste inconsidéré qu'Amélie trouve irrésistible chez son mari, et l'histoire du papillon bleu, symbole des risques que le jeune couple n'hésitait pas à prendre, s'inscrit dans les annales familiales. Ces deux-là se sont bien trouvés.
Dans le même esprit, Amélie n'hésitera pas, un jour, à mettre en gage pour 500 francs – et à perdre – une splendide bague d'émeraude reçue en cadeau de mariage, pour offrir à Henri *Les trois baigneuses* de Cézanne. Pendant plus de trois décennies, la petite toile exercera un magnétisme sur toute la famille, témoin pour les parents d'une foi fondatrice en l'avenir, symbole pour les enfants de tout ce en quoi on leur a appris à croire.
Jusqu'à ce qu'Amélie suggère à Henri d'en faire don au musée du Petit-Palais.
En juillet 1898, Amélie est enceinte de quatre mois lorsqu'ils descendent du train en gare Matabiau. Ils viennent passer les six derniers mois de l'année à proximité de la famille.
Après une halte à Toulouse puis à Beauzelle, où tout le monde les connaît, ils s'installent plus paisiblement de l'autre côté de la Garonne, à Fenouillet qu'un bac relie à Beauzelle.
Henri nage et manque même se noyer dans les eaux claires dont les bancs de gravier engendrent de dangereux tourbillons.
Henri peint les maisons de Fenouillet, mais surtout les Gourgues, bras morts du fleuve , témoins de ses anciennes divagations, grands étangs poissonneux ombragés par des rideaux de peupliers. Henri en peint des études hardies, d'un trait vif.
Vers la fin de l'année, le jeune couple s'installe chez les grands-parents d'Amélie, 14, rue des Abeilles à Toulouse, non loin du Canal du Midi. C'est là, et non à Beauzelle comme on le croit parfois, qu'Amélie mettra au monde leur fils Jean, le 10 janvier 1899, ainsi qu'en atteste le registre d'état-civil de la Ville de Toulouse.
Le bébé est confié quelque temps à ses arrière-grands-parents Parayre, et le jeune couple retourne à Paris.

Installation à Paris

Ils s'installent dans une minuscule mansarde, 19 quai Saint-Michel, dans un immeuble où Henri a déjà travaillé, et que le jeu complexe des locations et sous-locations fait ressembler à un village vertical, véritable caravansérail de petits métiers – mais on y trouve aussi l'éditeur de Verlaine – et surtout des peintres. Les points d'eau, collectifs, sont dans le long couloir, et il faut monter cent deux marches. Mais Amélie a décidé de tout partager avec Henri.

Plus tard Henri louera un atelier plus grand, avec deux fenêtres donnant sur la Seine, qui l'inspireront souvent. Cependant, pour l'heure, soucieux de subvenir aux besoins de sa famille, il envisage d'abandonner provisoirement la peinture, et de chercher un « vrai » travail.
Refus d'Amélie qui décide d'ouvrir une boutique de modiste. Grâce aux conseils et à l'aide de sa tante Boutiq, pour qui elle a travaillé avant son mariage, elle trouve un atelier, au 25 de la rue de Châteaudun, et une associée, Marguerite Dameron.

Matisse et Madame Matisse dans l'atelier d'Issy-les-Moulineaux - mai 1913 - photo Alvin Langdon Coburn

Jean a neuf mois, à l'automne 1899, lorsqu'Amélie se trouve à nouveau enceinte.
Le jeune couple s'installe, dans l'appartement au-dessus de la boutique, et une des premières décisions d'Amélie est de prendre avec eux Marguerite, la fille d'Henri et Camille.
La petite, qui a maintenant 4 ans, vit douloureusement la séparation d'avec son père, et son existence auprès d'une mère pas très stable, surtout dépassée par sa situation et le rejet social.
Marguerite adore son père et il le lui rend bien. Un jour, au terme

d'une visite au 19, quai Saint-Michel, elle arrache sa main de celle de sa mère, se précipite vers son père qui est sur le trottoir d'en face, et se fait renverser par un fiacre. Son père lui rend visite à l'hôpital, et au moment de partir, pour la rassurer un peu, il lui confie sa canne en lui disant : *« Tu sais que je ne vais nulle part sans ma canne ! »*
Le cœur généreux d'Amélie n'a jamais été de marbre.
C'est avec la plus grande sincérité, après consultation et assentiment de Camille, qu'elle offre d'adopter Marguerite, et c'est ivre de bonheur que cette dernière l'adopte elle-même aussitôt. Elles ne se départiront jamais de leur attachement mutuel.
Dans les luttes et les crises à venir, Marguerite assurera la cohésion de la famille, son père lui devra sa sérénité, ses deux demi-frères reconnaîtront son autorité, et de l'aveu même d'Amélie, elle ne lui apportera que des joies. Elles seront très unies, leur affection, leur confiance et leur entente réciproques reposant aussi, il est vrai, sur le dévouement passionné et inconditionnel que leur inspire Matisse.
En fait, elles sont de la même essence, de la même trempe, et des dizaines d'années plus tard, aux heures noires de l'occupation, c'est d'un même élan qu'elles s'insurgeront, mues par le même Esprit de Résistance qui les mènera toutes deux dans les prisons de Vichy.

On est de son enfance comme on est d'un pays : l'enfance, comme le pays, c'est le terreau, chacun y développe ses propres racines, et y choisit matière à se construire.
Amélie restera la petite fille de Beauzelle, celle qui rêvait d'idéal, d'engagement et de combats loyaux.

Pierre, le second fils d'Henri et Amélie, naîtra à Bohain, le 13 juin 1900.
Dès lors, encore une fois, tous les personnages sont en place. Mais le scénario n'est plus le même et c'est un nouveau décor qui est campé, tellement différent de celui mis en place vingt ans plus tôt par la théâtrale Thérèse…
Celui-ci est étayé par l'amour et le talent, quand celui-là ne reposait que sur le calcul et la duperie.
Henri y tient la place centrale, attirant à lui la lumière, et l'amour sans partage des siens.
1900. Les années à venir restent à écrire…

Anne-Marie Ducos de Lahitte

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE :

- Archives départementales de Haute-Garonne, recueil des registres d'état-civil de la commune de Beauzelle, série E : 1E11 et 1E12 ;
- Archives municipales de Toulouse, série E : 1E585 ;
- Archives départementales de Haute-Garonne, recueil des registres d'état-civil de la commune de Vieillevigne, série E : 2 E-IM4655.
- *Blagnac, Questions d'Histoire*, n°33, article de Jacques Sicart : La famille Humbert à Beauzelle.
- SPURLING (Hilary) : *Matisse inconnu*, Editions du Seuil, Paris, 2001 ; Du même auteur : *La grande Thérèse, l'escroquerie du siècle*. Editions Allia, Paris 2003.

Le premier meeting aérien à Blagnac

Le 11 novembre 1937, *l'Aéro-Club de Toulouse et des Pyrénées* organise, sous l'égide technique d'Air Propagande, un meeting aérien sur l'aérodrome civil de Toulouse-Blagnac, sans attendre la fin de sa réalisation en 1938-39. Pour la première fois Blagnac accueille une telle manifestation et entre, ainsi, dans l'aventure aéronautique. D'où l'importance de cette *Fête des Ailes* que nous nous proposons de présenter.

Préparatifs et organisation

Le 22 octobre 1937, les membres de l'Aéro-Club, délaissant Montaudran ou Francazal, informent Jacques Mignard, maire de Blagnac, de leur demande « *officielle* » adressée à M. le Préfet concernant l'organisation d'une « *très importante manifestation aérienne le jeudi 11 novembre* » sur « *le champ d'aviation* » en plein aménagement, situé route de Lectoure (aujourd'hui avenue Latécoère).
Ils le rencontrent peu après pour « *lui soumettre de vive voix leur projet d'organisation* ».
Mis devant le fait accompli, le maire blagnacais donne un avis favorable le 27 octobre suivi, le 9 novembre, de l'arrêté préfectoral « *autorisant cet événement* ».
Le Préfet « *considérant que cette manifestation est susceptible de provoquer une grande affluence de piétons et de véhicules* » réglemente la circulation et le stationnement, entre 12 et 18 heures, « *dans un intérêt d'ordre public* ».
Le Comité organisateur doit apposer « *des pancartes de signalisation* » pour faire appliquer cette réglementation et acquitter, « *avant le début de la manifestation* », les frais de surveillance du service d'ordre assuré par les gendarmes ainsi que toutes les autres dépenses « *occasionnées à l'Administration par ce spectacle public* ».

Le terrain blagnacais dont les journalistes de l'époque vantent « *les vastes dimensions et l'emplacement remarquablement choisi* » est encore inconnu du public.

Aussi, l'arrêté préfectoral consacre plusieurs articles aux itinéraires d'accès destinés aux piétons, aux cyclistes et surtout aux voitures qui les suivront « *sans se doubler* ».
Par exemple, les véhicules privés ou les taxis venant « *des Ponts Jumeaux ou de l'Hôpital Suburbain* » passeront par le carrefour du pont du Touch, puis, « *emprunteront la route de Cornebarrieu jusqu'au premier chemin à gauche (rue Charles Faure)* ». Mais, le retour vers Toulouse se fera, obligatoirement entre 12 et 18 heures, par « *l'Hôpital et le Pont Neuf* » et non par le pont de Blagnac et les Ponts Jumeaux.
Les voitures en provenance de Montaigut « *dont les occupants ne se*

▼ A.M. Blagnac 203

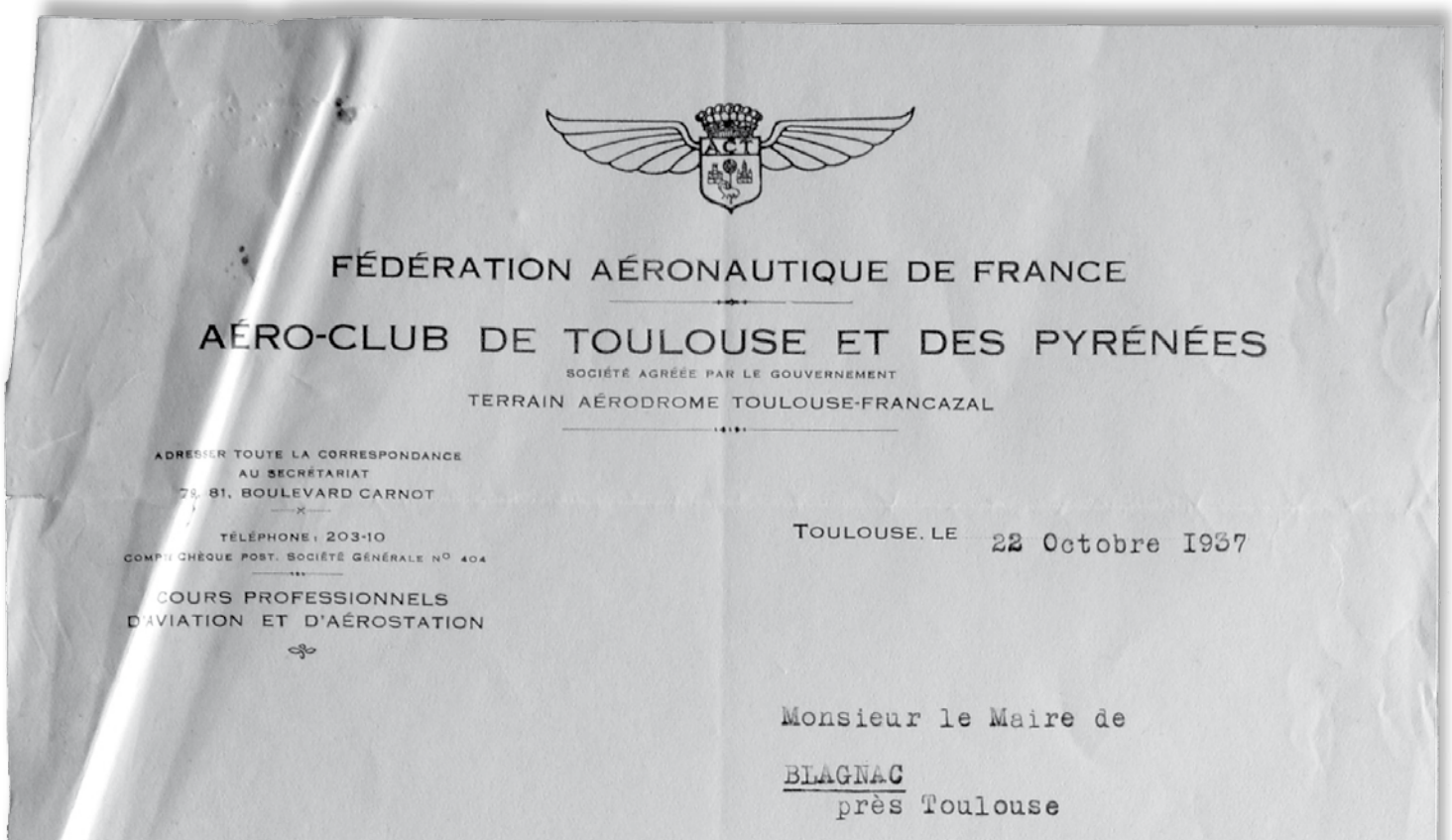

FÉDÉRATION AÉRONAUTIQUE DE FRANCE

AÉRO-CLUB DE TOULOUSE ET DES PYRÉNÉES

SOCIÉTÉ AGRÉÉE PAR LE GOUVERNEMENT

TERRAIN AÉRODROME TOULOUSE-FRANCAZAL

ADRESSER TOUTE LA CORRESPONDANCE
AU SECRÉTARIAT
81, BOULEVARD CARNOT

TÉLÉPHONE : 203-10
COMPTE CHÈQUE POST. SOCIÉTÉ GÉNÉRALE N° 404

COURS PROFESSIONNELS
D'AVIATION ET D'AÉROSTATION

TOULOUSE. LE 22 Octobre 1937

Monsieur le Maire de

BLAGNAC
près Toulouse

rendent pas à la fête aérienne » seront déviées vers le centre de Blagnac ou vers Cornebarrieu.
Près du terrain, un « *parc automobile* » est prévu pour le stationnement afin d'éviter d'encombrer les routes et les chemins avoisinants « *dans un rayon de un kilomètre* ».

Le 11 novembre à partir de midi, la Société des T.C.R.T. mettra en place, jusqu'au pont du Touch, « *des services spéciaux d'autobus partant du carrefour Jean-Jaurès et de tramways partant de la place Esquirol* ».
Et, à l'issue du meeting, autobus et tramways « *assureront le nombre de voyages nécessaires pour évacuer la totalité du public* ».
De plus, l'arrêté préfectoral rappelle les consignes de sécurité aux organisateurs du meeting, seuls responsables de tous les incidents, accidents, dommages imputables, directement ou indirectement, aux aviateurs.
Ils sont tenus d'établir et de faire respecter l'ordre « *des départs, des atterrissages, le sens des virages* » pour éviter toute collision à terre ou en vol. Ils interdiront les départs des avions en direction des deux lignes électriques de 13 500 et 60 000 volts longeant le terrain à l'Est.
Les appareils légers à l'exclusion des avions de transport, tous munis d'un certificat de navigabilité, « *ne devront pas survoler le public à une altitude inférieure à 100 mètres et les agglomérations avoisinantes à une altitude inférieure à 500 mètres* ».
Les exercices acrobatiques exécutés par un seul appareil à la fois n'auront pas lieu « *au-dessus et à proximité du public ni à une altitude inférieure à 300 mètres* ».
Les organisateurs n'autoriseront les descentes en parachute que « *si les vents dominants n'entraînent pas les parachutistes vers les lignes d'énergie électrique* ». Ils devront installer « *deux barrières (bois et cordes bien visibles) placées à 100 mètres l'une de l'autre (…) pour séparer les spectateurs de l'aire d'atterrissage* ». Ils assureront « *la présence d'un poste médical de secours susceptible de pourvoir, le cas échéant, au transport et aux premiers soins à donner aux blessés* ».
Les membres de l'Aéro-Club, habitués à de telles directives, convoquent leur personnel, caissiers et contrôleurs compris, à une réunion préparatoire le mercredi 10 novembre à 18h15, 81, boulevard Carnot.
Tout semble donc prévu pour que ce spectacle aérien se déroule « *sous les meilleurs auspices* » devant un public « *avide de sensations* » et impatient de voir « *les engins nouveaux* » et surtout « *le match* » entre Jérôme Cavalli et Marcel Doret.

Arrivée et présentation des participants

Dès le 9 novembre, Jérôme Cavalli, venant de Villacoublay, atterrit à Francazal, malgré le temps couvert et peu « *aéronautique* ».
M. Jacquot, commandant de l'aéroport ; M. Silberman, président de l'Aéro-Club de Toulouse et des Pyrénées ; M. Ganneau, d'Air-Propagande ; son adversaire, Marcel Doret ainsi que René Drouillet l'accueillent chaleureusement. Tous se retrouvent au bar de l'aérodrome pour discuter « *des prévisions météorologiques qui s'annoncent fort heureusement assez favorables* » pour le 11.
Les trois aviateurs : René Drouillet, Jérôme Cavalli et Marcel Doret se distinguent dans le domaine des acrobaties.

René Drouillet, Jérôme Cavalli et Marcel Doret

René François Drouillet, né à Agen le 16 avril 1898, s'engage dans la Marine jusqu'en 1923 puis dans l'aviation militaire. Il obtient le Brevet de pilote le 19 février 1924, celui de transport public en 1929 tout en appartenant à l'Aéropostale à Toulouse. Sa vie mouvementée et aventureuse l'amène même à être conseiller technique et pilote du Négus. De caractère un peu fantasque il adore les frasques [(1)].

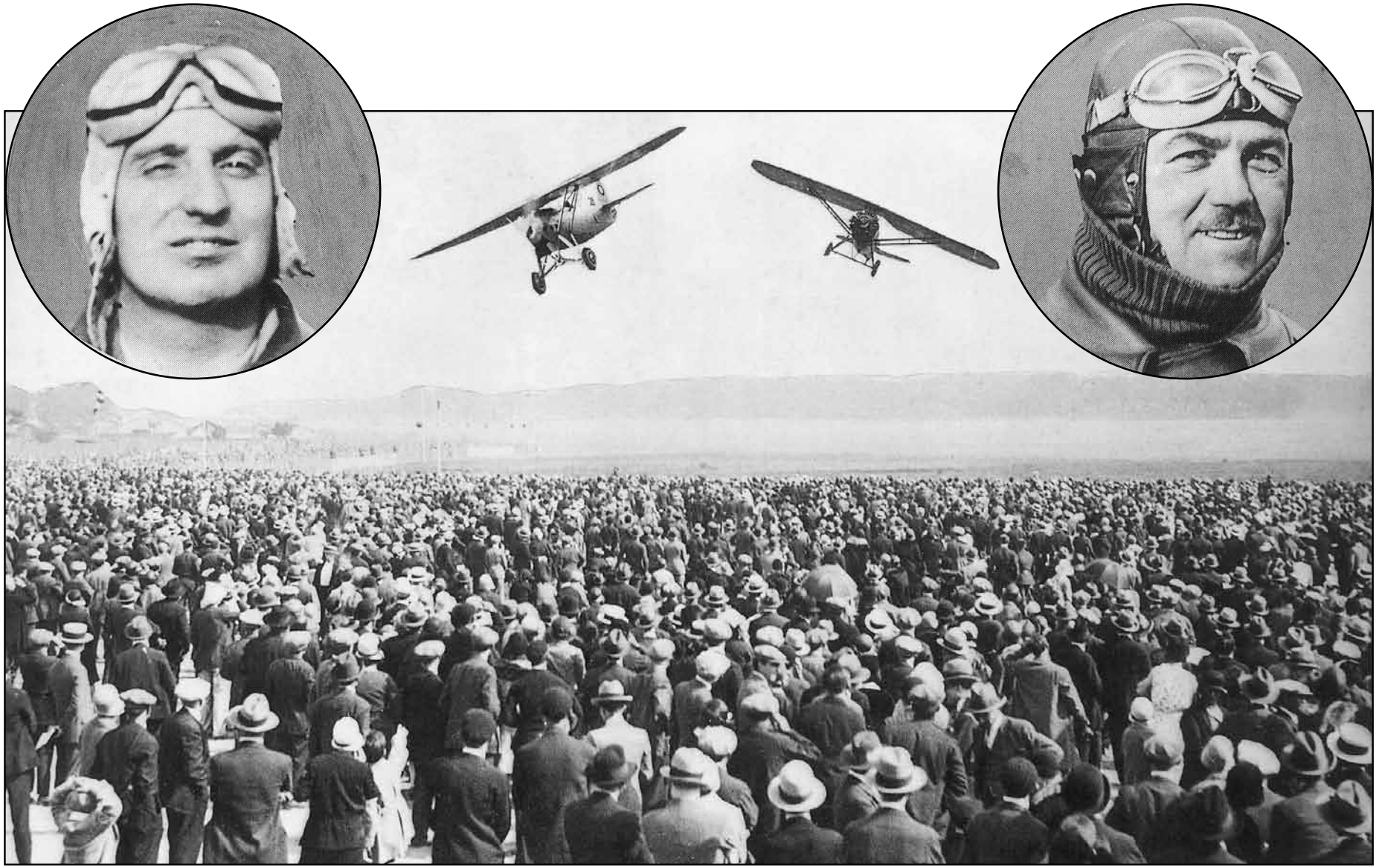

▲

Meeting aérien avec deux as de l'époque : Détroyat et Doret

◀ Émile Dewoitine et Marcel Doret

◀ Léopold Galy et Marcel Doret

Les deux vedettes, Jérôme Cavalli et Marcel Doret diffèrent par leur physique, par leur âge et par leur technique.
Le plus jeune, Jérôme Cavalli, né le 25 octobre 1905 dans la Drôme, tombe amoureux des avions en les voyant passer dans le ciel lorsque, adolescent, il gardait les moutons dans le Vercors. En mai 1924, il s'empresse, à peine âgé de 19 ans, d'entrer à l'école des Pilotes de Châlons-sur-Saône où il obtient le Brevet de pilote le 14 novembre

▶ Jérôme Cavalli devant son Gourdon-Lesseure (cliché L'Express du Midi)

SUCCES SANS PRECEDENT

La manifestation aérienne de Blagnac s'est déroulée

en présence de 15.000 personnes

CAVALLI devant son « Gourdou-Leseu re »

les le paille, figurant un village. Les objectifs furent atteints. Après quelques tours au-dessus du terrain, les trois avions de bombardement repartaient en direction de Francazal.

Doret, Cavalli et Drouilhet reprirent l'air ensuite. Doret et Cavalli réédit èrent leur gerbe éimpressionnante d'acrobaties. Drouilhet, lui, creva des animaux de baudruche qu'emportait le vent.

Voici encore une démonstration de vol remorqué, celle de Thomas, le populaire champion de la Montagne Noire qui largue à 600 mètres de hauteur, réussit un atterrissage impeccable devant les officiels.

Enfin, René Vincent, engoncé dans sa combinaison blanche, monta dans l'avion de Réservat qui prit l'air aussitôt.

Les hauts-parleurs, répartis dans tous les coins de l'aérodrome, laissèrent répercuter le fracas du moteur. René Vincent était muni en effet d'un microphone. C'est lui même qui informa le public de l'altitude à laquelle il se trouvait, qui dit « Je me prépare », qui dit : « Je me lance dans le vide ».

Effectivement, l'homme tombe. Le parachute s'ouvre. Vincent dit : « Attention, deuxième saut ». Une seconde d'émotion. Le parachute se déploie. Enfin, troisième saut. Lorsque le troisième parachute est ouvert, Vincent, légèrement essoufflé, donne ses impressions.

Puis c'est l'atterrissage sans douceur en raison du vent.

Le meeting est fini. Renouvelons nos félicitations à M. Silbermann, président de l'Aéro-Club; à M. René Gameau, directeur d'Air-Propagande; à M. Georges Forestier, qui fut un speaker plein d'allant, plein d'à-propos; à MM. Jean Valette, vice-président de l'Aéro-Club; Sirvin, secrétaire général; Descouzis, se-

suivant. De 1925 à 1931, il fait partie d'une escadrille de chasse. Il quitte, alors, l'armée pour devenir pilote d'essai chez Gourdou et Lesseure. En même temps, il participe à un grand nombre de meetings où il se révèle un des meilleurs voltigeurs grâce à sa virtuosité et à ses démonstrations audacieuses. En 1934, à Rennes, il se classe second derrière Michel Détroyat et arrive à le battre un an plus tard à Biarritz. En avril 1937, à Vincennes, il s'incline devant Marcel Doret [2].
Celui-ci, plus posé mais tout aussi talentueux, va donc l'affronter en ce 11 novembre à Blagnac. Louis Marcel Germain Doret, né le 13 mai 1896 à Paris, s'engage à 18 ans, dès le début de la Première Guerre mondiale, dans l'artillerie. Guéri après une blessure, il demande son transfert dans l'aviation, obtient son Brevet de pilote militaire en 1918 et continue sa formation à l'école de chasse et d'acrobatie de Pau. À la fin de la guerre, après un court passage chez Renault comme ouvrier, il devient pilote d'essai dans les usines d'Émile Dewoitine à Toulouse. Mais, très tôt, il pratique la voltige dans laquelle il excelle avec son légendaire D.27 aux ailes striées de rouge et attire des foules immenses. En 1927, après un duel épique, il triomphe de l'as allemand, Fieseler, à Berlin où il est sacré « *roi de l'air* », puis de Michel Détroyat à Clermont-Ferrand. Il va de victoire en victoire, comme le 25 avril 1937, à Vincennes où, en votant, le public le déclare vainqueur [3].

Les autres participants se posent à Francazal le 10 novembre. Le matin, arrive Jean Thomas, pionnier du Centre de vol à voile de la Montagne Noire. Il effectue son premier vol sur un planeur Sulky, le dimanche 6 juin 1932 [4]. À l'époque, son planeur propulsé par des sandows préalablement tendus par un attelage de bœufs, après un vol de 6 minutes et 15 secondes, atterrit… dans le jardin voisin, à la grande surprise de la propriétaire des lieux qui, selon l'anecdote, offre à J. Thomas un verre de *gnole* pour le réconforter.

◀ Jean Thomas

▶ René Vincent

Dans l'après-midi, apparaît, en provenance de Limoges, Suzanne Picat, seule représentante de l'aviation féminine. La Vieille Tige 5, Henri Réservat, parti d'Agen, la suit de près. Son parachutiste, René Vincent, spécialiste du triple et même du quadruple saut radiodiffusé, n'arrive que le matin du 11.

Mme PICAT va prendre son vol
(Photo « Express du Midi ». G. C.).

▶ Suzanne Picat extrait de L'Express du Midi

Le spectacle

Les organisateurs s'attendent, bien sûr, à un succès mais n'avaient pas osé espérer une telle réussite.
Le service d'ordre avec à sa tête le capitaine Gibelin, n'arrive pas à canaliser avec efficacité et selon le plan prévu, les milliers de voitures

Après la grande manifestation de Blagnac

Le match Doret-Cavalli s'est terminé par un match nul

CAVALLI, à quelques mètres du sol, se livre à des évolutions acrobatiques
(Photo « Express du Midi », G. C.),

◀ Un vol en crabe et rase-motte de J. Cavalli - Extrait L'Express du Midi

qui affluent vers le terrain. Il s'en suit un immense embouteillage ! Au moins 15 000 personnes (à l'époque, Blagnac ne compte que 2 300 habitants !) se pressent à l'entrée et recherchent une bonne place derrière les barrières. Des Blagnacais, enfants à l'époque, font partie de cette foule avec leurs parents ou se postent aux points les plus hauts de la commune.
Il faut ajouter les officiels : Ellen Prévot, maire de Toulouse, conscient de la répercussion d'un tel événement pour l'aviation toulousaine, pour sa ville et la région ; M. le Préfet de la Haute-Garonne ; les membres de l'Aéro-Club de Toulouse et des Pyrénées ; René Ganneau d'Air Propagande ; tous les officiers supérieurs des bases aériennes de Toulouse et les présidents aéronautiques de la Région.

Suzanne Picat, qualifiée par les journalistes de « *charmante, valeureuse, véritable espoir de l'aviation féminine* » prend l'air la première. Elle accomplit de « *jolies* » exhibitions acrobatiques qui font « *passer de fort agréables minutes* » en attendant le clou de la journée : le « *travail de Doret et de Cavalli* ».
La Vieille Tige, Henri Réservat, avant d'emporter le parachutiste, René Vincent, se livre à une impressionnante démonstration de la maniabilité « *des avions modernes* ».
Le moment tant attendu arrive alors : le match entre Marcel Doret, l'as bien connu des Toulousains et Jérôme Cavalli. Ils s'envolent tour à tour pour deux manches d'un quart d'heure. Le public vit des instants d'intense émotion devant l'audace inouïe de ces deux champions. Ils enchaînent avec virtuosité vrilles, boucles, tonneaux, passages à basse altitude, acrobaties diverses… Jérôme Cavalli qui évolue avec un moteur de puissance assez faible (350 HP) « *apporte peut-être plus de finesse dans ses exécutions* » tandis que Marcel Doret avec son gros Hispano de 600 HP « *a moins de facilité pour travailler en douceur* ».
Le public qui apprécie beaucoup ce duel, manifeste son admiration par des applaudissements nourris mais semble bien indécis pour choisir entre « *la fougue, la jeunesse* » de Cavalli et « *la précision, l'exactitude mesurée* » de Doret.
En effet, les spectateurs, seuls juges, doivent voter pour les départager. Des enveloppes spéciales portant le nom des deux aviateurs sont à leur disposition. Ceux qui désirent voter introduisent leur carte d'invitation ou leur billet d'entrée dans une de ces enveloppes, rayent le nom du pilote estimé inférieur à l'autre et déposent le tout, avant la fin du meeting, dans les urnes disposées en différents endroits du terrain.
Le résultat s'annonce incertain. Le résultat sera connu le lendemain.

◀ Marcel Doret en démonstration dans son Dewoitine Hispano

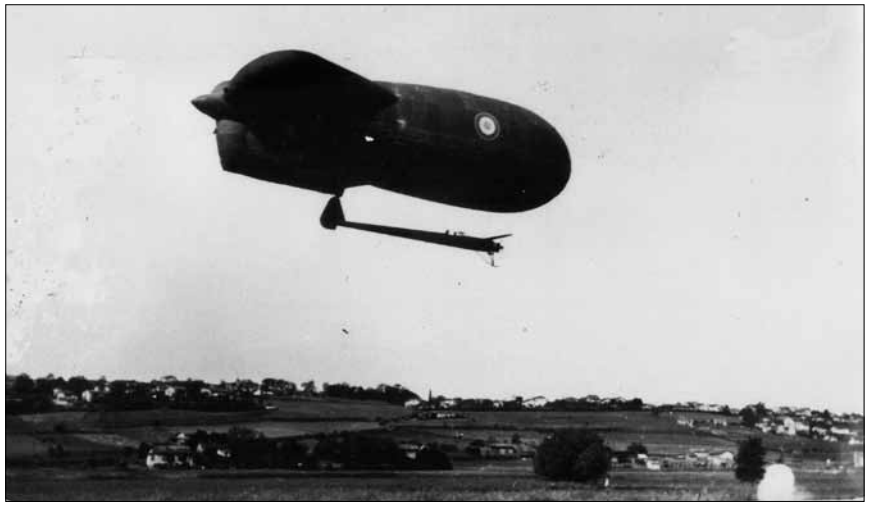

▶ Un motoballon Zodiac (coll. CCMP)

Entre des deux manches, Jean Thomas monte dans son planeur Avia remorqué par Rozes. Planeur et remorqueur s'élèvent rapidement. Le câble lâché à 600 mètres de hauteur, Rozes pose son avion tandis que le planeur continue à évoluer. Son pilote décrit des « *esses* », fait de nombreux virages et, après un vol de plusieurs minutes, réussit un atterrissage impeccable, tout en douceur devant les officiels. Le public peut également admirer un moto-ballon[6] moderne de la 53e Demi-Brigade d'Aérostiers piloté par le capitaine Revel. Celui-ci, après une lutte de plus d'une heure contre un vent assez violent, parvient à survoler l'aérodrome. Il en fait deux fois le tour puis repart vers Toulouse et son hangar de Balma en donnant une excellente impression de stabilité.

La participation militaire ne s'arrête pas là. Trois Potez 39 de la base de Francazal, pilotés par les lieutenants Blandeau et Callisti et le sergent-chef Caujolles, bombardent des meules de paille figurant les maisons de tout un village. La défense aérienne riposte. Les objectifs atteints, les trois avions effectuent quelques tours au-dessus du terrain et repartent en direction de leur base.

Cet exercice fictif revêt un caractère « *au plus haut point spectaculaire* » et enchante le public.

Après le match de ses camarades, René Drouillet qui a donné

▶ Un Potez 39 (coll. F. Delasalle)

deux manches d'un quart d'heure cha- l'aérodrome. Ils bombardèrent des meu-

Le parachutiste René VINCENT vérifiant son altimètre avant d'effectuer sa triple descente en parachute.
(Photo « Express du Midi »).

◀ **René Vincent vérifie son altimètre avant d'effectuer sa triple descente en parachute - Extrait L'Express du Midi**

préalablement des baptêmes de l'air acrobatiques aux amateurs de sensations, entre en piste pour un spectacle « *désopilant* ». Cet ancien chasseur de fauves fonce avec son avion orange et noir, sur des animaux « *sauvages* » en baudruche se pavanant en l'air au gré du vent, les vise et les broie avec son hélice. Mais certains l'évitent par des cabrioles, semblent se moquer de lui, l'un d'eux se niche dans les cordes à piano.

Les rires et les applaudissements fusent.

Pour finir ce splendide meeting d'aviation, René Vincent, le talentueux parachutiste, engoncé dans sa combinaison blanche, monte dans l'avion de Réservat qui prend l'air aussitôt. Les haut-parleurs répartis dans tous les coins de l'aérodrome laissent entendre le fracas du moteur. René Vincent muni d'un « *microphone* » commente sa prestation, précise son altitude, signale le moment où il se lance dans le vide, où il ouvre le premier parachute… le deuxième… et enfin le troisième. D'une voix légèrement essoufflée il donne ses impressions.

Les spectateurs, tout ouïe, les yeux rivés sur le point blanc, retiennent leur respiration et paraissent soulagés quand René Vincent touche terre, même si cet atterrissage se fait sans douceur à cause du vent.

Durant toute la durée de ce spectacle qui se termine tard dans la soirée, M. Forestier intéresse et amuse même le public avec son radioreportage. Frédrich assure les services de radiodiffusion bien organisés, comme d'habitude en pareil cas.

À la fin de ce meeting aérien particulièrement réussi, une grande partie des spectateurs, bousculant les barrières, envahit le terrain pour venir au plus près admirer les avions et les prestigieux pilotes.

Les organisateurs ont présenté au public tous les engins volants de l'époque, même les plus modernes, des nouveautés comme la triple descente radiodiffusée de René Vincent ou la prestation de l'as du vol à voile, Jean Thomas, des attractions inédites, intéressantes, amusantes même comme le bombardement des maisons de paille ou la chasse aux fauves en baudruche sans oublier, bien sûr, Marcel Doret et Jérôme Cavalli, les deux aviateurs de renom. Pendant plusieurs jours la presse a largement couvert cette grande manifestation.

Le 13 novembre, l'Express du Midi annonce le résultat du duel Doret-Cavalli. Après dépouillement des votes du public et l'audition des deux adversaires, le jury, composé de délégués de l'Aéro-Club de France et de l'Aéro-Club des Pyrénées, conclue à un match nul.

Le 11 novembre 1937, pour son premier meeting aérien, Blagnac, sur son aérodrome inachevé, a fêté dignement les as de l'aviation et accueilli toutes les innovations des années 1930.
D'autres meetings suivront après la Seconde Guerre mondiale, toutefois celui de 1937 parce qu'il est le premier et que les appareils en démonstration sont entrés dans la légende, suscite émotion et nostalgie.

Au début du XXe siècle, les engins volants, les exploits des pilotes font rêver les contemporains. Cet engouement perdure encore de nos jours. La foule, venue récemment au Salon aéronautique du Bourget, le prouve tout comme les nombreux visiteurs des usines blagnacaises d'Airbus ou l'impatience avec laquelle les Blagnacais, Toulousains et autres attendent la réalisation du musée de l'air Aéroscopia.

Suzanne Béret

NOTES

(1) René Drouillet fera partie de la France Libre en février 1943. Il passera le Brevet de parachutiste à Montauban à 76 ans, en mai 1974. En juillet de la même année, il est victime d'un accident de voiture : roulant à vive allure entre Cannes et Agen, il décolle sur un dos d'âne, quitte la route et se fracture la colonne vertébrale. Il décédera à l'hôpital d'Agen le 21 septembre.

(2) Durant la Seconde Guerre mondiale, Jérôme Cavalli s'engagera dans une unité combattante, le célèbre Groupe Lafayette, comme pilote de chasse et s'entraînera sur le Curtis P40, le nouveau chasseur américain. Il décédera dans le Sud tunisien au cours d'un bombardement du terrain par les Allemands. Ses camarades d'escadrille diront de lui : « *les Allemands l'ont tué au sol, jamais ils ne l'auraient atteint en vol* ».

(3) Marcel Doret, durant la Seconde Guerre mondiale, prendra le commandement du premier groupe de chasse F.F.I., dit Groupe Doret, composé de deux escadrilles commandées par Léopold Galy et Cliquet, formé avec les D.520 repris aux Allemands pour les attaquer, notamment, dans la région bordelaise à « *la poche de Royan* ».
Après la guerre, il se consacrera aux meetings aériens. Avec plus de 6 000 heures de vol à son actif, il est nommé commandeur de la Légion d'honneur. Il décédera d'un cancer en août 1955 au Vernet (Ariège).

(4) Une stèle a été érigée à Labécède-Lauragais (Aude) pour commémorer ce premier envol et rendre hommage à Jean Thomas (1907-1992)

(5) L'association des Vieilles Tiges, fondée en 1920, regroupait les aviateurs brevetés avant le 2 août 1914. Henri Réservat, né le 10 juillet 1891 à Villeneuve-sur-Lot, avait obtenu son Brevet de pilote le 22 juillet 1913.
Aujourd'hui, l'association des Vieilles Tiges ou « *Association Amicale de Pionniers, Pilotes et Amis de l'Aviation* » existe toujours.

(6) Moto-ballon ou « *saucisse* » à moteur. Cet aérostat a un volume de 1 000 m^3, une nacelle de 8 mètres de longueur et 1 mètre de largeur, il est muni d'un moteur Salmson de 60 cv.
Les aérostiers du 2e Régiment viennent à Toulouse en 1920 et s'installent avec leurs ballons dans un hangar du terrain de manœuvre de Balma. En 1934, ces militaires prennent le nom de 53e Demi-Brigade d'Aérostation.

(La forme ovoïde, effilée des ballons d'observation à l'origine du surnom « *saucisse* » est due, en France, à Albert Caquot qui, dès 1916, imite et perfectionne le Drachen allemand. Les armées françaises délaissent alors les ballons sphériques trop sensibles aux rafales de vent.)

(Voir photo page suivante)

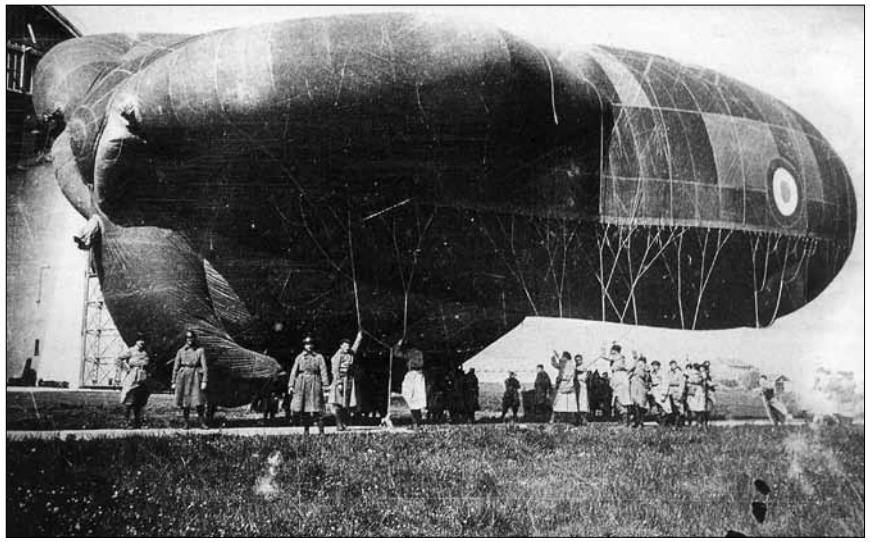

▲

Une des premières «*saucisses*» devant le hangar de Balma

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Archives municipales de Blagnac
- Série O : 2O3 et 2O6
- Journaux des 10, 11, 12, 13 novembre 1937 : La Dépêche ; Le Midi Socialiste ; L'Express du Midi
- Revue « Blagnac, Questions d'Histoire »:
  - Weidknnet (Jeannette) « Naissance de l'aérodrome » numéros 26 et 29
  - Léopold Galy, un pilote résistant » numéro 21
  - Cazalé (Henri-Robert) « Marcel Doret, voltigeur magnifique » numéro 25
- BACCRABERE (Georges), « Toulouse, terre d'envol » 2 vol., Ed. Signes du Monde, Toulouse 1993
- DANEL (Raymond), « Émile Dewoitine, créateur des usines de Toulouse de l'Aérospatiale » Ed. Larivière, Paris 1982
- MARC (Yves), « Des avions et des hommes » Ed. Loubatières, Toulouse 1989
  « Cent ans d'Avions » Ed. Privat, Toulouse 2001

Je remercie René Toussaint et François Delasalle pour les CPA et les photos qu'ils m'ont envoyées et surtout Jeannette Weidknnet pour m'avoir confié les documents en sa possession.

Le Breguet Atlantic

Le Breguet Atlantic, puis Dassault Atlantique, est le seul avion moderne de patrouille maritime en service à avoir été spécialement conçu pour cette mission. En effet tous ses concurrents sont des dérivés d'avions de ligne.

L'Atlantic

L'histoire du Breguet Atlantic remonte en 1958 quand l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) émet un programme afin de doter les forces maritimes de l'alliance d'un avion de patrouille maritime moderne. « L'avion, partant de sa base, doit pouvoir se rendre sur une zone de patrouille en haute mer, à une vitesse de l'ordre de 550 km/h. La surveillance doit se poursuivre pendant de nombreuses heures et pouvoir être continuée sur un moteur. Une endurance de 12 à 18 heures à basse altitude est demandée. L'avion doit emporter tous les équipements les plus modernes de détection et apporter à l'équipage de 12 hommes de bonnes conditions de travail. L'avion doit pouvoir emporter des armes offensives utilisées par les marines alliées. De plus, l'avion doit être le moins lourd possible, pour avoir le prix de revient le plus bas possible.»
Une vingtaine d'avant-projets sont soumis par des sociétés européennes et canadiennes, seules ou en consortium. Le projet présenté par Breguet est retenu en janvier 1959. Il est réalisé par un des tous premiers consortiums multinationaux, voire le premier. La fabrication est repartie entre la France, la Hollande, l'Allemagne, la Belgique, l'Angleterre, les USA sous la maîtrise d'œuvre de Breguet à Colomiers.

Le fuselage a une structure bilobée (en forme de 8) avec la cabine pressurisée en haut et les différentes soutes non pressurisées en dessous. Afin d'avoir une bonne manœuvrabilité à faible vitesse et à très basse altitude, l'aile est généreusement dimensionnée. La structure de l'avion est principalement réalisée en NIDA ou nid d'abeille. Il s'agit de deux tôles entre lesquelles est collé un nid d'abeille

▶ **Photo BREGUET**

en tôle mince. Cette structure est rigide, légère, possède une bonne isolation thermique et acoustique et une excellente flottabilité comme l'ont démontré quelques amerrissages. Seul inconvénient du NIDA, sa grande sensibilité à la corrosion. Afin d'en limiter les effets, les avions qui rentrent de patrouille sont systématiquement lavés à l'eau douce. Le train d'atterrissage est équipé de petites roues à haute pression, ce qui rend les atterrissages toujours un peu durs.

L'avion se caractérise de l'avant vers l'arrière par un nez vitré dans lequel prend place un observateur. C'est le seul avion de patrouille à disposer de cette caractéristique, les autres avions ayant leur radar dans le nez. Le radar de l'Atlantic est installé dans un radome ventral rétractable, situé derrière le train d'atterrissage avant. Vient ensuite une longue soute permettant de transporter des armements très variés, ainsi que des containers de survie pour les missions de secours en mer. Les portes de la soute se relèvent le long des flancs du fuselage, sans effet sur la traînée de l'avion ou les performances du radar.

◀
Photo BREGUET

Des points d'emport d'armement sont également installés sous les ailes externes.
Sous l'arrière du fuselage se trouvent les tubes d'éjection de bouées anti sous-marins. Équipées de microphones, ces bouées permettent d'écouter les mouvements des sous-marins en plongée. Dans cette zone se trouve également l'échelle d'accès à la cabine de l'avion. Tout à l'arrière du fuselage se situe la perche du détecteur d'anomalies magnétiques, permettant de repérer la masse métallique importante d'un sous-marin lorsque l'avion le survole.

La cabine pressurisée abrite 12 personnes (2 pilotes, 2 mécaniciens, 3 navigateurs et 6 ou 7 électroniciens). Après l'observateur se trouve le poste de pilotage abritant deux pilotes et un mécanicien. Puis vient la tranche tactique dans laquelle travaillent le navigateur et les opérateurs des différents systèmes de l'avion. Derrière l'aile se trouve le carré où l'équipage peut se nourrir et se reposer à tour de

rôle, ainsi que des couchettes car les missions durent parfois plus de 12 heures. Viennent ensuite les deux postes d'observation latéraux dotés d'une grosse bulle en plexiglas permettant un large champ de vision sur les cotés. Un poste de lancement de bouées de gros diamètre est installé derrière la cloison arrière de pressurisation.
Le prototype vole le 31 octobre 1961 à Toulouse-Blagnac. Il est suivi de 3 autres machines pour mener à bien le programme d'essais. Une d'elles sera malheureusement détruite durant un vol d'essai le 19 avril 1962 près de Revel (Haute-Garonne). L'avion est commandé en 1963 par la France et l'Allemagne. Les essais par temps chaud ont lieu à Dakar en 1963 et ceux par temps froid à Goose Bay au Canada en février 1965. Les premiers avions sont livrés à la France et à l'Allemagne le 13 décembre 1965 à Nîmes-Garons lors d'une cérémonie commune.
Les missions premières de l'Atlantic sont :
- la lutte anti sous-marin,
- la lutte anti-navire,
- la surveillance du trafic maritime,
- l'écoute électronique,
- la reconnaissance photographique,
- la présence dans les DOM-TOM et les pays avec lesquels la France a des accords de défense,

- les missions de service public (surveillance des pollutions, surveillance de la zone économique exclusive, hydrographie, océanographie, assistance aux pêches, largage de courrier ou de médicaments, secours en mer...). Les flottilles d'Atlantic sauvent ainsi chaque année une centaine de personnes.

Lors de différentes opérations en Afrique, les avions français ont également réalisé des vols :
- de surveillance... du désert,
- de veille radar,
- de PC volant,
- de guidage des avions d'attaque,
- de relais radio,
- de reconnaissance à vue,
- de largage de tracts et de bombes éclairantes,
- de recherche et de secours terrestre...

Dans tous ces rôles, l'Atlantic est capable de patrouiller pendant 8 heures à basse altitude à 1100 km de la base, avec un temps de vol total de 12 h 30.

Les utilisateurs

La France reçoit 40 machines qui équiperont quatre flottilles, deux à Nîmes- Garons pour la Méditerranée et deux autres à Lann-Bihoué près de Lorient pour l'Atlantique. Par la suite des avions seront envoyés en détachement à tour de rôle par les différentes flottilles à Dakar, à Djibouti, aux Antilles, en Guyane, à Tahiti, en Afrique, à la Réunion, à Mayotte, aux Comores, etc...
Les Atlantic connaîtront le désert de Mauritanie entre 1977 et 1980, puis celui du Tchad entre 1978 et 1980, en 1983-1984 et 1986-1989, au Rwanda en 1994, etc... En 1990-1991, ils participeront indirectement à la Guerre du Golfe depuis Djibouti, en revenant à leur mission première de surveillance du trafic maritime. Dans le même rôle, ils seront basés au côté des avions italiens lors du conflit yougoslave

▶ Atlantic France - Cliché René Toussaint

entre 1992 et 1996. 1996 voit le retrait du service des derniers Atlantic français.
Les équipages d'Atlantic sont constitués pour trois ans et volent toujours ensemble. Si la première année est surtout dévolue à la formation, les deux années suivantes sont consacrées aux missions opérationnelles. À l'issue de ce cycle, la composition de l'équipage peut être modifiée avant de rentrer dans un nouveau cycle de formation.

L'Allemagne reçoit de son côté 20 avions qui seront basés à Nordholz sur la mer Baltique. Le dernier avion de la commande franco-allemande est livré en 1968. Cinq avions allemands sont modifiés

▶ Atlantic Allemagne - Cliché René Toussaint

en 1969 pour des missions d'écoute électronique des pays de l'Est au-dessus de la mer Baltique. Ces avions recevront une première

modernisation en 1982 avec des équipements principalement américains.
En 1968, la Hollande achète 9 avions puis l'Italie commande à son tour 18 machines, ce qui amène une nouvelle répartition de la production englobant maintenant Aeritalia et Alfa Romeo. La Hollande reçoit immédiatement 4 avions de la fin de la commande française, puis 5 avions de la nouvelle série en 1971 et les base à Valkenburg. Quatre nouveaux avions sont construits en remplacement pour la France.

◄ Atlantic Italie - Cliché René Toussaint

L'Italie reçoit ses avions à partir de 1972 et les affecte à deux flottilles, l'une basée à Sigonnela en Sicile et l'autre à Cagliari en Sardaigne. Le quatre-vingt onzième et dernier Atlantic lui est livré en juillet 1974.
Des démarches ont été entreprises afin d'élargir le cercles des utilisateurs de l'Atlantic vers le Brésil, le Pakistan (qui se tournera vers des machines d'occasion en 1976), l'Afrique du Sud et la Hollande qui souhaitait augmenter sa dotation. Elles resteront hélas sans suite.
En 1986 les avions hollandais sont revendus à la Marine Nationale, car ce pays a préféré acheter de Lockheed P 3 Orion aux USA. L'année suivante les avions italiens débutent un programme de modernisation et reçoivent la plupart des équipements de l'Atlantique 2 (voir plus loin). Il est prévu de les remplacer prochainement par des ATR 72 modifiés.
En 1996, il est décidé de moderniser une nouvelle fois l'équipement des avions allemands, afin de les porter eux aussi à un standard très proche de celui des Atlantique 2 français. Ces avions servent jusqu'en 2008, où ils sont remplacés par des Lockheed P 3 Orion rachetés à la Hollande. Seuls deux Atlantic d'écoute électronique sont encore en service et seront prochainement remplacés par des engins sans pilote Eurohawk.

L'Atlantique 2

En 1977, la France cherche un successeur à ses Atlantic qui approchent les 20 ans de service. Plutôt qu'une refonte de l'électronique et un prolongement des cellules, c'est une relance de la fabrication qui est décidée.
À signaler qu'à la même époque Aérospatiale présente un projet de Transall modifié pour la patrouille maritime. En cas de commande, les avions auraient été construits à la suite des Transall Nouvelle Génération de l'Armée de l'Air, dont la chaîne venait, elle aussi, d'être relancée.
Deux Atlantic de la Marine Nationale sont modifiés dans la nouvelle configuration et volent le 8 mai 1981 et le 26 mars 1982 à Toulouse.
Le premier avion de série vole le 19 octobre 1988 à Toulouse. Il est désigné Atlantique 2 (à la Française) et reprend la cellule et les moteurs éprouvés de son aîné, mariés à de nouveaux équipements.
La fabrication est repartie entre la plupart des acteurs de la construction de l'Atlantic, même si leurs nations d'origine n'ont pas émis le désir

► Atlantic 2 France - Cliché René Toussaint

◀ Détail du nez d'un Atlantic 2 français - Cliché René Toussaint

de commander des Atlantique 2. Dassault, qui a absorbé Breguet en 1971, procède à l'assemblage final et aux essais en vol.
L'Atlantique 2 se distingue extérieurement de son aîné par la présence, sous le nez, d'une boule abritant un capteur infra rouge orientable. Sur les côtés du nez se situent le groupe auxiliaire de puissance et le groupe de conditionnement d'air, rendus nécessaires par les équipements électroniques nettement plus nombreux. Des ballonnets en bout d'ailes abritent de nouveaux capteurs électroniques, tandis que disparaît le « béret basque » en haut de la dérive.

Quarante avions sont initialement prévus pour la France mais seuls 28 seront construits, car la menace des sous-marins soviétiques a considérablement diminué. Par ailleurs les missions de surveillance ont été reprises par les Nord 262 et les Falcon 50 de la Marine Nationale. Aucun des utilisateurs de l'Atlantic ne concrétisera de commande de la nouvelle machine et les campagnes de promotion à l'étranger resteront sans suite.
Les premiers avions sont livrés le 21 octobre 1989 à Lann-Bihoué, puis une deuxième flottille est équipée sur cette même base en 1991, suivie d'une troisième unité à Nîmes en 1994. Le dernier avion de série décolle le 13 octobre 1997 de Bordeaux-Mérignac, où la chaîne a été transférée en 1989 lors de la fermeture de l'usine de Toulouse. La deuxième flottille de Lann-Bihoué a été dissoute en 1998.

▶ Cabine où sont installés les opérateurs des differents systemes - Photo BREGUET

Les opérations extérieures menées par les deux flottilles sont : la surveillance maritime de l'ex-Yougoslavie 1992-1996, la lutte anti-terroristes en Océan Indien depuis 2001, le Tchad depuis 2005, les déploiements au large du Liban depuis 2007, la lutte contre l'orpaillage illégal en Guyane (2007-2008), la lutte contre la piraterie en Somalie depuis 2008.

La base de Nîmes-Garons devant fermer dans les prochaines années, la flottille d'Atlantique qui y est basée devrait déménager vers Lann - Bihoué. Les Atlantique 2 ont bénéficié d'une remise à niveau de leurs équipements à partir de 2007. Ils ont maintenant 20 ans de service, mais devraient encore servir de longues années, car aucune date de retrait n'est annoncée. Leur successeur ne sera pas un hypothétique Atlantique 3, mais vraisemblablement un dérivé de l'ATR 72, du Falcon 900 ou de la famille A320.

René Toussaint

Fouilles archéologiques au cinéma Rex

Notre adhérent et ami Daniel Bonzom, décédé depuis presque un an, était le spécialiste de l'archéologie au sein de notre association. Les membres de celle-ci ont décidé, avec l'accord de la municipalité, de s'impliquer dans ce domaine et d'essayer de le remplacer.
Aussi, dès la démolition du cinéma Rex, nous avons suivi les travaux afin de préserver, éventuellement, des vestiges de l'époque gallo-romaine.
En juin de cette année, Monique Lanaspèze, Suzanne Béret, Didier Chapuy et moi-même, avons visité le chantier, l'avons parcouru de long en large sans trouver d'élément intéressant.
Début juillet, nous avons contacté le sympathique chef de chantier qui a bien voulu nous aider dans nos recherches.
Peu après, les géomètres étant passés, les fondations ont été creusées.
Toujours accompagné du chef de chantier, j'ai relevé d'infimes traces de ciment rose datant vraisemblablement de l'époque gallo-romaine.
Comme convenu, j'ai informé la D.R.A.C. de cette découverte. Mais vu, sans doute, le peu d'importance de celle-ci, aucun représentant de cet organisme ne s'est déplacé.
Les travaux ont véritablement commencé le 15 juillet mais, malgré plusieurs visites, je n'ai rien vu de plus sur le chantier. Puis, le béton a tout recouvert.
Daniel qui avait mis à jour des fragments de mosaïque et des traces de murs d'une villa gallo-romaine derrière le bâtiment de la Direction des Affaires sociales, pensait que ces murs continuaient pour rejoindre ceux découverts place des Arts (voir les numéros 29 et 36 de notre revue).
Son hypothèse est-elle erronée ou la faible profondeur des fondations du nouveau cinéma Rex n'a-t-elle pas permis de la vérifier ?
Nous ne le saurons jamais…

Jean-Louis Rocolle

Le 7 octobre, nous avons appris, avec une immense tristesse, le décès de Georges Lapoutge, trésorier de notre association à la fois compétent et très apprécié.

Nous lui rendrons hommage dans le prochain numéro de notre revue.

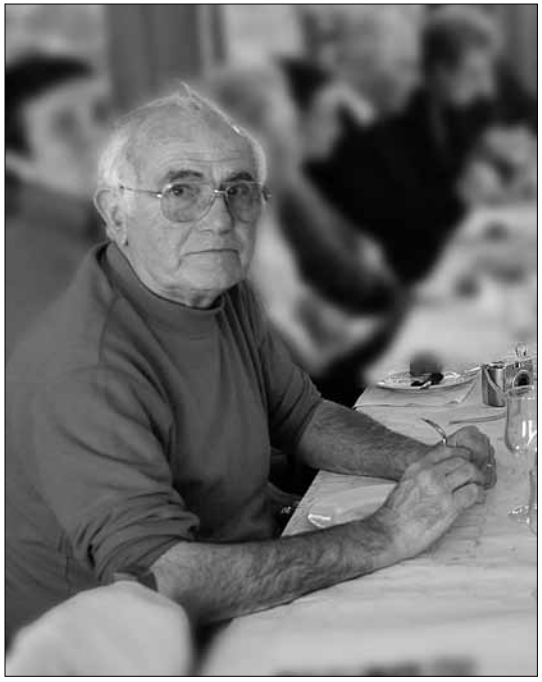

Portrait de Madame Matisse, dit *La raie verte*, 1905, Copenhague, Musée Royal des Beaux-arts, collection J. Rump

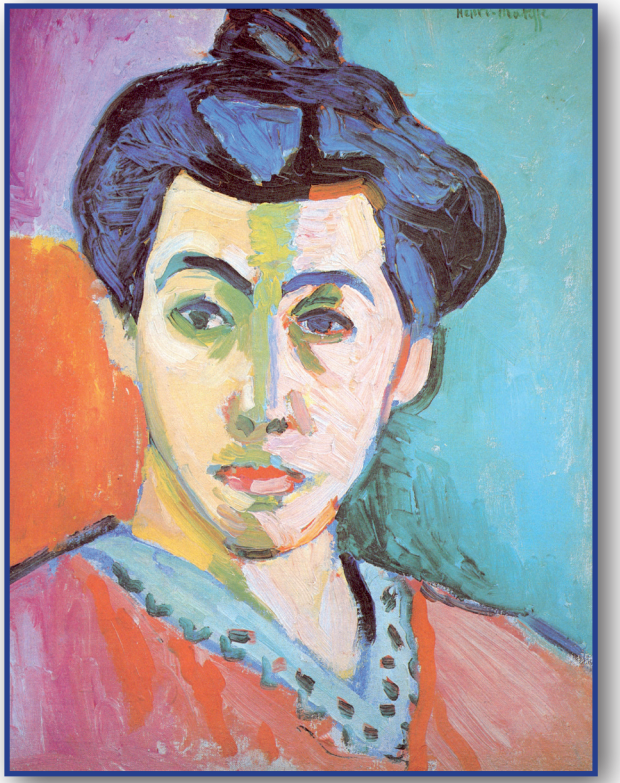

Autoportrait (du peintre), de 1906
Musée Henri Matisse

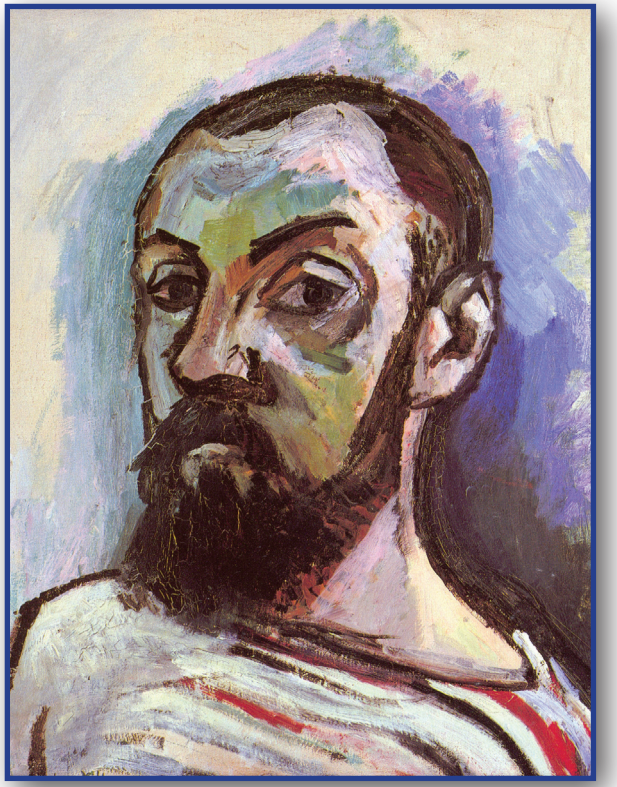

Madame Matisse, ou *La femme au madras*, 1907, Philadelphie, Fondation Maerion

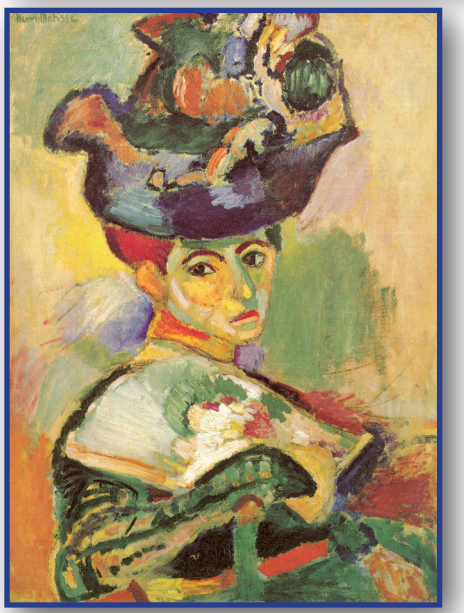

La femme au chapeau, 1905, San Francisco, collection Haas

La famille du peintre, 1911, Léningrad, Musée de l'Ermitage

Henri Matisse

Portrait de Marguerite, 1901

AFFAIRE DE BLAGNAC : ATTAQUE DE LA MAISON GUIMBAUD. — D'apres une photographie de M. Provost.

Imprimerie PRESSES 2000 - 31700 Blagnac
Participation aux frais : 4€